INTERNET HAUTE PERFORMANCE
INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
INGÉNIERIE INFORMATIQUE
RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
OFIS
IT. Services. People. You trust.

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3855 du Mardi 5 Février 2019 - 66e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Scission-dissolution de l'ONEMO

Pas de licenciement, assure le ministre Fylla

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes

(P.3)

Un Dimanche en paroisse

Sainte Face de Jésus

(Diocèse de Pointe-Noire)

La façade principale de l'église (P.9)

Ministère des Affaires foncières

La loi sur le foncier va entrer en vigueur

(P.5)

Musique

Quand Les Bantous de la capitale chantent Grand Kallé!

La pochette de l'album (P.12)

Session criminelle

André Okombi-Salissa nie les faits qui lui sont imputés

André Okombi-Salissa pendant l'audience

(P.4)

Editorial

Cohérence

Deloitte. Formation Word, Excel, Powerpoint
Jour 1 : Utiliser efficacement le logiciel Word
Jour 2 : Exploiter les fonctionnalités d'Excel
Jour 3 : Elaborer une présentation Powerpoint dynamique
20 fév. - 22 fév. à Brazzaville
27 fév. - 01 mars à Pointe-Noire
Inscriptions au : 05 393 41 05
chwolff@deloitte.com

Wildlife Conservation Society
BP. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: + 242 05 747 21 21
Email: wcscongobrazza@wcs.org

SWM SUSTAINABLE WILDLIFE MANAGEMENT PROGRAMME

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités financées par la Fondation pour la Tri-Nationale de la Sangha, la Fondation Nouabalé-Ndoki recherche un/une Comptable. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et Financier de la Fondation Nouabalé-Ndoki et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets du Parc National de Nouabalé-Ndoki.

Titre du poste: Caissier –Comptable

Responsabilités:
1. Trésorerie
• Assure la tenue de la caisse, effectue les opérations d'entrée et de sortie de caisse et l'inventaire physique
• Prépare et effectue le paiement des salaires des employés, des prestataires et des journaliers du projet.

2. Comptabilité:
• Réceptionne les factures à payer et les autres pièces relatives aux opérations de la comptabilité dans un cahier de réception;
• Vérifie l'exactitude des montants, des factures, la conformité des bons de commande, des bons de livraisons ou les rapports d'exécution des travaux et l'existence de l'approbation de paiement;
• Vérifie l'existence et la conformité des ordres de mission pour les règlements des transactions de voyage;
• Enregistre les transactions dans les journaux utilisant Excel au jour le jour et les transmet au Directeur Administratif et Financier pour vérification.
• Complète et vérifie les formulaires de demande d'argent;
• Prépare et envoie des templates de saisies pour entrer dans le logiciel SAP; Enregistre journellement dans SAP les opérations comptables de la FNN selon les procédures internes
• Préparation et mise à disposition des documents requis pour les audites financiers

Profil du candidat
• Minimum BAC+2 en Comptabilité, Gestion ou Finance. Licence préférable.
• Minimum d'une année d'expérience au poste de Comptable ou tout autre poste avec des responsabilités similaires
• Connaissance des réglementations des bailleurs de fonds serait un atout
• Maitrise des principes et pratiques essentielles de la comptabilité (ceci sera testé)
• Maitrise de MS Office. Excel et Word en particulier (ceci sera testé)
• Maitriser le français parlé et écrit. La connaissance de la langue anglaise serait un atout.

Merci d'adresser votre curriculum vitae incluant trois (3) références professionnelles et lettre de motivation à la directrice administrative et financière de la fondation nouabalé-ndoki.
Et déposés aux adresses suivantes
• Ouesso- Bureau de WCS. Avenue Marien Ngouabi, vers le Conseil Départemental de la Sangha-Ouesso.
• Brazzaville - Bureau de WCS.151, Avenue Général du Gaulle, Plateau Ville, Brazzaville.B.P. 14537

Et / ou envoyés à l'adresse e-mail suivante: craynaud@wcs.org

Au plus tard le 10 Février 2019 à 15h00.

Wildlife Conservation Society
BP. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: + 242 05 747 21 21
Email: wcscongobrazza@wcs.org

SWM SUSTAINABLE WILDLIFE MANAGEMENT PROGRAMME

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Chauffeur (H/F)
Localisation: Bomassa (Sangha-Congo)
Contexte:
L'Unité de Gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) est à la recherche de candidats professionnels et motivés pour combler un poste de Chauffeur (H/F). Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Chef de Service Logistique.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes:
- Conduite & sécurité des passagers
- Entretien du véhicule poids lourd
- Contact radiophonique

Profil du candidat
• Minimum niveau secondaire requis
• Minimum d'une année d'expérience au volant d'un camion et de deux ans comme chauffeur de Land cruiser (HZJ)

• Expérience du terrain.

• Permis de conduire catégories B, C, D & E

• Avoir de bonnes connaissances et compétences en mécanique

• Maitrise du français (lu, écrit, parlé) et maitrise du lingala

Documents à fournir et date limite
• Curriculum vitae de 2 pages maximum;
• Lettre de motivation (1 page maximum);

• Permis de conduire catégories B, C, D & E valide

• Casier judiciaire

• Certificat de nationalité
Votre candidature doit être envoyée par mail aux adresses suivantes: *ndokirh@wcs.org*

Merci de mentionner «Chauffeur (H/F)» dans l'objet de l'email. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 10 février 2019.

Ou bien, veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes:

- Ouesso: bureau de wcs? Avenue Marien Ngouabi, vers le Conseil départemental de la Sangha

- Brazzaville: 151, avenue charles De Gaulle, plateau ville, Brazzaville, B.P.: 14537

- Kabo: A côté de la piste d'atterrissage avion.

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

CNOOC CONGO SA
SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA
SIEGE SOCIAL: CENTRE-VILLE, COTE SAUVAGE, SECTION E, PARCELLE 127,
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
R.C.C.M.: CG/PNR/16 B 993

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 13 mars 2018, enregistré le 7 décembre 2018 à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), sous le numéro 9048, folio 226/3, l'actionnaire unique a notamment décidé:
- de nommer Monsieur Zhao Jianchen, en qualité de nouvel Administrateur général, en remplacement de Monsieur Cui Hanyun, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021;
- de nommer Monsieur Cui Hanyun, en qualité d'Administrateur général adjoint, pour la durée du mandat de d'Administrateur général, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021.
Le dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 20 décembre 2018, sous les numéros 18 DA 3104. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro M2/18-2612.

Pour avis,
L'Administrateur général.

NECROLOGIE

Jacques Bamonana, Agent commercial au Journal La Semaine Africaine, et Gabriel Malonga, agent retraité de l'imprimerie Saint Paul, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, Mme Viviane MALONGA née Viviane MIHAMBANOU, membre de la Schola populaire de la Paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi. Elle est morte le mercredi 30 janvier 2019 au CHU-B à la suite d'une longue maladie. La veillée se tient au n°14 de la rue des Dalettes Mampouya mâ Moussosso, à Kinsoundi terminus.

La date des funérailles est fixée pour le vendredi 8 février 2019.

Maître Patrick Hervé ANGOUELET
NOTAIRE
Tél.: (242)05.521.69.19/06.960.28.72
Etude sise à Brazzaville 1, rue Mongo (En face de la grotte Mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne; Avenue ORSY); Poto-Poto.

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 25 Octobre l'an deux mil dix-huit, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, le même jour, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «DJF PHARMA»;
- Capital Social: UN MILLION (1.000.000 F. CFA) DE F. CFA, divisé en CINQ CENTS (500) PARTS DE 10.000 F. CFA chacune;
- Siège social: Brazzaville, au n°736, rue Balloys; Arrondissement V-Ouenzé;
- Objet social: La Société a pour objet en République du Congo et à l'étranger;
- Vente, et Fabrication des produits pharmaceutiques;
- Equipements medio-techniques, distribution des produits pharmaceutiques;
- Représentation de marques, Import-export.
Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;
- Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier;
- Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Dimitri Tanguy Venceslas OKANGUET.
- Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 09 Novembre 2018, sous le numéro RCCM CG/BZV/-01-2018-B12-00076.

Pour avis,
Maître Patrick Hervé ANGOUELET,
Notaire.

Scission-dissolution de l'ONEMO

Pas de licenciement, assure le ministre Fylla

Etablissement public à caractère administratif et social, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'ONEMO a été dissout, 26 après sa création, en février 1985. Le décret portant sa scission-dissolution a été signé le 15 décembre 2018 par le président de la République, tout en recommandant la création de deux entités distinctes, à savoir: l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE), chargée de la gestion et le contrôle de l'emploi, ainsi que le Fonds national d'appui à employabilité et à l'apprentissage (FONEA), chargé de la régularisation de l'intermédiation entre l'office et la demande d'emploi. Pour apaiser les inquiétudes des cadres et agents de l'ONEMO, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes est descendu sur le lieu le 1e février dernier pour leur expliquer le bien-fondé de cette décision. Il a rassuré qu'il n'y aura pas de licenciement. L'entretien s'est déroulé en présence de l'ancien directeur général Elenga Nianga.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes

Placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (ONEMO) a été créé sur les cendres des bureaux de placement par la loi n°3/85 du 14 février 1985.

Malheureusement, l'institution a enregistré des résultats très controversés et jugés inefficaces en matière de fourniture d'informations sur le marché du travail, d'accompagnement des diplômés sans emploi et de régulation du marché de l'emploi au Congo.

D'où sa scission-dissolution. Les deux structures créées doivent, afin de sécuriser les emplois des actuels travailleurs de l'ONEMO, reprendre les contrats en cours, qu'elles se distribueront dans le respect de l'adéquation entre leurs profils et leur objet.

«Nous avons commencé par arrêter les comptes de l'ONEMO pour avoir la situation active et passive de l'entreprise et savoir ce qu'elle a transféré dans les structures qui vont être créées. Les comptes au 30 décembre 2018 ont été arrêtés. Le cabinet Cacoges est actuellement en train d'arrêter les comptes au 31 janvier 2018, c'est-à-dire vérifier toutes les opérations qui ont été réalisées entre le 1e décembre 2018 et le 31 janvier 2019 et qui a ordonné ces opérations. Ensuite, les comptes de scission seront arrêtés définitivement, en attendant la nomination par la tribunal d'un commissaire à la scission qui viendra pour opérer la scission», a expliqué le ministre.

S'agissant du personnel de l'ONEMO, le ministre a laissé entendre que personne ne perdra son emploi suite à cette scission-dissolution. *«Le Gouvernement a pris l'option d'un licenciement zéro. En réalité, si on avait dissout, on aurait nommé un liquidateur. Pour le cas d'espèce, c'est la scission. Le directeur général gère les affaires courantes et toutes les instances sont dissoutes. Le Conseil d'administration n'existe plus et le syndicat non plus. La doléance administrative fait que l'on n'accepte l'existence provisoire du syndicat en tant qu'observateur»,* a fait savoir le ministre qui a laissé entendre que les deux structures créées doivent être opérationnelles dès le 31 mars prochain.

Le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) est la deuxième entité créée par cette scission-dissolution de l'ONEMO. Il aura pour mission principale de promouvoir, quant à lui, l'employabilité et l'apprentissage par l'appui aux formations qualifiante et à l'auto-entrepreneuriat.

Le FONEA sera également légataire d'une partie de l'actif de l'ONEMO qui sera dégagé au terme des opérations de sa scission du passif lié aux charges salariales.

A noter que l'ONEMO comptait 489 employés dont 173 cadres, 263 agents de maîtrise et 53 agents d'exécution.

KAUD

Editorial

Cohérence

Pour suivre et comprendre la communauté internationale, il ne faut surtout pas s'appuyer sur la jurisprudence. Car à chaque jour qui passe, à chaque crise surmontée, pour chaque personnalité établie ou rétablie au pouvoir, les règles ne sont pas les mêmes. Tout est à géométrie variable. Il ne faut surtout pas appliquer à la République Démocratique du Congo ce qui n'est valable que pour le seul Venezuela. Un dictateur, dans la terminologie imposée, n'est pas celui qui ne respecte pas les règles démocratiques, pas simplement. Il doit en plus provoquer l'agacement de l'Occident, qu'il ait raison ou non, qu'il soit arrivé au pouvoir par des voies légales ou non.

En République démocratique du Congo, Martin Fayulu a beau se déhancher sur scène et appeler la Communauté internationale, une nébuleuse qui inclut aussi l'Union africaine, à ne pas reconnaître Tshisekedi comme président, que peuvent valoir ses jérémiades? Mugabe au Zimbabwe a été poussé vers la sortie à coups de «dictateur sénile», peu importe qu'une partie de l'Afrique le considère comme un héros de la lutte de libération, la vraie. Mais son successeur d'aujourd'hui, Emmerson Mnangagwa, est déjà dans le collimateur de ceux qui font et défont les présidences. C'est dire que lors des processus électoraux, surtout en Afrique, le continent éternel infantile à qui il faut tenir la main même pour signer un engagement qu'on ne tiendra pas, les mots prononcés ne sont que peu de chose. Les concepts, pourtant, volent haut: Démocratie, transparence, libre expression, pluralisme, etc. Tout cela ne vaut que la force de la capitale occidentale qui les consacre. De préférence une capitale dont des nationaux font partie de la cohorte des observateurs internationaux déployés sur le terrain.

Au Venezuela, on appuie un président autoproclamé; au Togo, au Gabon, au Cameroun et en RDC, les autoproclamés ne parlent sans doute pas assez fort, ou ne sont pas sympathiques. Ailleurs, on trace des «lignes rouges à ne pas franchir» ; elles sont rouges sur le papier, rouge-sanguinolent dans le réel de la vie, mais ne déclenchent pas l'ire de la communauté internationale quand elles sont allègrement franchies. Au désespoir des peuples qui n'ont souvent que ces voix indépendantes de l'extérieur pour porter leurs angoisses à la face du monde.

Même le concept d'ingérence humanitaire, un moment **brandi comme justification à l'action pour sauver des** humains, n'a plus la beauté de sa bonté. Au Yémen, on tue; au Sud-Soudan aussi: la communauté internationale n'est pas plus dérangée que cela. Le monde ne se mobilise que pour des causes désignées, acceptées, jamais pour les causes justes.

La cohérence est dans la stabilité des régimes en place, pas dans le maniement des termes comme al**ternance démocratique, transition pacifique ou vote** légitime: ce sont là des mots vides de sens tant qu'ils ne sont pas épousés par la fameuse communauté internationale. Même au prix de ses propres renoncements, ses propres contradictions, c'est elle qui dicte la marche. L'Italie soutient les Gilets jaunes en France, c'est de l'ingérence; la Communauté internationale demande au président du Venezuela d'organiser des élections sous huitaine, c'est un soutien à la démocratie.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Parlement

Encore des combats et batailles en perspective!

Les deux chambres du Parlement congolais ont procédé, le 1er février 2019, au palais du parlement, à l'ouverture de leur 5e et 20e sessions ordinaires dites administratives, sous les auspices d'Isidore Mvouba et Pierre Ngolo, respectivement président de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ces sessions s'ouvrent dans un contexte marqué au plan national par l'attente d'un éventuel accord avec le Fonds monétaire international (FMI) dont le conseil d'administration va se réunir au cours de ce mois de février.

Isidore Mvouba.

Pierre Ngolo

Ces deux sessions qui s'achèvent en avril prochain, vont permettre aux députés et sénateurs d'examiner 30 d'affaires inscrites à leur ordre du jour, à raison de 16 affaires pour l'Assemblée nationale et 14 pour le Sénat.

Des affaires qui ont trait, entre autres, à: impulser et garantir l'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, favoriser la compétitivité et l'employabilité, afin de participer à l'éclosion d'un écosystème de production et de création de la valeur ajoutée, autoriser la ratification des accords aériens avec de nombreux pays et augmenter l'offre de transport aérien, fixer la répartition des compétences dans plusieurs domaines, entre l'Etat et les collectivités locales, pour créer les conditions d'une gestion vertueuse entre le centre et la périphérie dans le cadre de la décentralisation qui peine à prendre son l'envol.

Ouvrant les travaux, Isidore Mvouba a noté que le 1er février 2019 ouvrait le champ à de nouveaux combats, «de nouvelles luttes, plus ardues, plus exigeantes, pour le succès de notre procès de développement. Il s'agit d'opportunités offertes à la représentation nationale et au peuple tout entier pour remporter de nouvelles victoires: victoire sur la corruption, l'impunité, le détournement des Fonds publics et l'enrichissement sans cause; victoire sur le laxisme, le laisser-aller et le laisser-faire; victoire sur l'absentéisme et la paresse au travail; victoire sur l'anarchie qui tend à faire souche dans nos villes, villages et hameaux; victoire sur la tentation à l'aventurisme; victoire sur les esprits chagrins et les nihilistes de tout bord qui feignent de ne pas voir les progrès que le Congo a réalisé ces dernières années; victoire pour le renforcement de l'Etat de droit, la consolidation de la démocratie et le maintien de la paix; victoire aussi pour la restauration de l'autorité de l'Etat; victoire pour une meilleure gouvernance, gage d'un développement durable, résilient et inclusif; et, bien sûr, victoire pour la prospérité et l'unité nationale», a-t-il déclaré.

Il a demandé aux députés d'user de leurs prérogatives pour attirer l'attention de l'exécutif sur d'éventuels limites, dérives ou dysfonctionnements constatés dans son action. «La modernisation de notre institution s'avère impérieuse en vue d'accomplir, sans coup férir, notre mission et accroître nos performances. Pour atteindre cet objectif, il nous faut changer notre logiciel mental en engageant certaines actions de dynamisation de notre chambre, loin de la routine qui est l'avatar de l'immobilisme», a expliqué Isidore Mvouba.

C'est pourquoi, *«au cours de cette année, nous devons multiplier les missions d'informations parlementaires pour constater in situ comment les choses se passent. Savoir si les Fonds alloués pour des projets précis sont utilisés à bon escient. A titre d'illustration, comment se passe la restructuration des ex SNE et SNDE, actuellement Energie Electrique du Congo (EEC) et La Congolaise des Eaux (LCDE)? Que fait le Gouvernement dans les secteurs structurants qui sont les piliers du Programme national de développement? Il nous est rapporté, par exemple, que certains investisseurs détournent à d'autres fins les agréments reçus pour des projets donnés. Les cahiers de charges que tous les promoteurs acceptent lors de la signature des marchés sont-ils traduits en réalisations sociales pour nos populations. Rien n'est moins sûr. Les études d'impact environnemental que les adjudicataires de marchés s'engagent à respecter le sont-ils? L'on est permis d'en douter, au vu des dommages importants que bon nombre d'investisseurs provoquent sur l'environnement. Le scandale écologique et environnemental constaté à Kéllé doit nous interpeller. Le Gouvernement devra scrupuleusement veiller à l'application de la réglementation en vigueur pour anticiper et éviter ce genre de drames. Nous devons expliquer à nos mandants que l'on ne construit pas n'importe où et n'importe comment. Les Zones mises en défens ne doivent pas être valorisées parce que non aedificandi. Le Gouvernement doit se montrer intraitable sur cette question»*, a-t-il argué.

De son côté, Pierre Ngolo a invité les sénateurs à travailler pendant les 70 jours que durera la session, à rechercher avec efficacité l'élévation continue de l'apport du Sénat à l'effort d'assainissement moral de notre environnement. *«Le pari pris par le Congo de sortir victorieux des turbulences que nous vivons fait obligation au Parlement, notamment à la chambre haute, d'accompagner sans réserve le mouvement qui se développe dans notre pays, mouvement ayant pour postulats: la rectitude dans les pensées et les actes, la promotion de la justice et de la bonne gouvernance»*, a-t-il précisé.

Ce mouvement qui, selon lui, tire sa force de la détermination des Congolais à atteindre le mieux-être, *«nous dicte une attitude de tolérance zéro à l'égard de tout acte et de toute pensée susceptibles d'impacter négativement les efforts de développement. Prêcher la modération, agir pour un climat social apaisé, consiste, pour les sénateurs, à veiller à ce que nos délibérations, nos initiatives diverses soient inspirées et demeurent toujours guidées par la quête de la justice et l'intérêt du plus grand nombre. Il faut que nous intériorisons tous notre devoir de servir et de mieux servir ceux qui, aux capacités limitées, fondent leur espoir sur notre action. Evitons donc toute inclination à la démission»*, a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Congrès pour la démocratie et la République (CDR)

Bonaventure Boudzika sollicite un Plan Marshall pour le Pool

Le président du Congrès pour la démocratie et la République (CDR), Bonaventure Boudzika a présenté le 31 janvier dernier, ses vœux de nouvel an aux membres des différentes instances de son parti ainsi qu'à ses mandants. L'occasion de dresser le bilan de 2018 qui, selon lui, a été une année une difficile tant au plan national qu'international. Au regard des affres et vicissitudes subis par le département du Pool, le CDR, conscient que l'aumône n'est pas une stratégie valorisante pour les populations, demande au Gouvernement sur la question de l'école et des pistes agricoles, plutôt que de se limiter aux bons offices ou à l'élan de générosité de quelques citoyens ou associations aussi bien intentionnées fussent-ils, des actions concrètes du type Plan Marshall en Europe, afin de revitaliser ce département sinistré.

Bonaventure Boudzika

Au plan national, le président du CDR a indiqué que les Congolais ont connu une année morose. *«Le secteur social a été fortement perturbé à cause, bien entendu, des effets négatifs de la récession économique et financière, avec pour corolaire, des mouvements de grève qui ont paralysé l'Université Marien Ngouabi et le CHU-B. Les arriérés de pension, de bourse ainsi que les émoluments des membres des institutions en sont les preuves tangibles»*, a déclaré Bonaventure Boudzika qui, malgré l'existence des lois sur l'assurance maladie universelle, a regretté la laxisme de l'exécutif quant à présenter les textes réglementaires.

Sur le plan économique, l'orateur, parlant du dossier FMI, a marqué son étonnement. *«Certains pays de la sous-région sont parvenus à des accords avec cette institution financière internationale, notre pays n'y est pas encore arrivé, après deux ans de négociations. Le CDR pense qu'il y a certainement un problème, et les explications du Gouvernement ne présentent aucune alternative crédible»*, estime Bonaventure Boudzika qui a condamné le manque de règles d'une gestion orthodoxe dans certains secteurs de l'économie nationale, en dépit de la place prioritaire donnée à la bonne gouvernance dans le PND 2018-2022.

A l'image de la situation peu réjouissante du pays, Bonaventure Boudzika pense que son parti n'est pas parvenu à réaliser entièrement son programme d'activités. *«La politique étant l'expression de l'économie»,* a-t-il expliqué, tout en réaffirmant l'appartenance du CDR à la COPAR.

Néanmoins, il s'est réjoui de l'annonce faite par le chef de l'Etat, dans le cadre de la lutte contre les antivaleurs, qu'*«il n'y aura ni gros ni petit poisson, tous les acteurs des malversations financières passeront dans la nasse du droit, et le peuple congolais attend que cette annonce soit réalisée».*

Par ailleurs, le CDR se satisfait des retombées des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool, qui ont permis la décrispation du climat politique et social dans ce département meurtri et favorisés la reprise du trafic ferroviaire. De même qu'il soutient la suite du processus.

Face au délabrement avancé des routes urbaines, le CDR a interpellé les autorités locales (départementales et municipales) de Brazzaville en particulier, de justifier le recouvrement forcé de la taxe de roulage et du droit de stationnement, par la réhabilitation ou le reprofilage du réseau routier urbain considérablement abimé.

Le président du CDR a invité les cadres de son parti à œuvrer cette année à la réalisation de leur programme d'activités et de tous les projets envisagés pour le bien-être des populations. Il a saisi l'opportunité, pour annoncer que son parti va se doter d'un nouveau siège national à la hauteur de ses ambitions politiques.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Session criminelle

André Okombi-Salissa nie les faits qui lui sont imputés

Reporté le 17 janvier à la demande de l'accusation pour «raisons d'État», le procès d'André Okombi-Salissa a repris le 31 janvier dernier. L'audience inaugurale était consacrée à la présentation de l'accusé. Le président de la Cour, Christian Oba, a demandé aussi bien à la partie civile qu'à la défense de faire que ce procès se déroule à la satisfaction de l'idéal de justice, exempté de toute passion, sans état d'âme.

André Okombi-Salissa pendant l'audience

Candidat malheureux à la présidentielle de 2016, l'opposant en détention depuis deux ans doit répondre de l'atteinte à la sécurité intérieure de l'État et détention illégale d'armes et munitions de guerre avec la complicité des autorités du Gabon dont l'accuse la Justice. Des accusations que lui et ses avocats rejettent. «L'attitude du ministère public ne me surprend pas. C'est l'expression franche du manque de charges à l'encontre d'André Okombi Salissa», confiait Me Yvon Eric Ibouanga, un des conseils d'Okombi.

Le ministère public a présenté deux témoins sur les neuf cités. Après une pause de quelques minutes, l'audience a repris par la lecture, par le greffier audiencier, de l'arrêt du renvoi, lequel notifie les griefs de la chambre d'accusation à l'encontre de l'accusé.

L'accusé a plaidé non coupable. Bien plus, la défense a soulevé des exceptions, en exigeant la présence devant la barre des présumés complices basés au Gabon. Non! ont rétorqué le ministère public et la partie civile. S'en est suivi un débat contradictoire qui a contraint le président de la Cour, Christian Oba, à suspendre la séance. Il a renvoyé l'affaire au 25 février prochain.

KAUD

Après le litige au bureau du CSLC

Antoine Siassia et Hobain-Mongo rétablis dans leurs fonctions

Après moult tergiversations, le feuilleton qui opposait Claude Antoine Siassia et Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo au CSLC pris en la personne de son représentant légal, Philippe Mvouo, a pris un tournant décisif le 1e janvier dernier. En effet, **l'huissier de justice Jean Didier Bidié a finalement décidé** de mettre à exécution le délibéré de la chambre administrative de la Cour suprême, statuant en audience publique le 13 décembre 2018. Accompagné de gendarmes et d'un serrurier, il a procédé par la force de la loi à la réhabilitation de ces deux haut-conseillers dans leurs fonctions de vice-président et de secrétaire-comptable.

Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo

Claude Antoine Siassia

La chambre administrative de la Cour Suprême avait rendu son délibéré en déclarant irrecevable la requête aux fins de sursis à exécution formée par le CSLC le 29 décembre 2017 contre l'arrêt de la Cour d'appel de Brazzaville. La Cour Suprême avait tranché en faveur de Claude Antoine Siassia et Bienvenue Gertrude

(Suite en page 5)

Club 2002-PUR «Parti pour l'Unité et la République»

Continuer à soutenir les idéaux du chef de l'Etat

Le Club 2002-PUR, parti membre de la majorité présidentielle, a totalisé ses dix-sept ans d'existence. Cet événement a été marqué par une conférence de presse animée mercredi 30 janvier 2019, à Brazzaville, par Juste Désiré Mondelé, secrétaire général de cette formation politique. Au cours de laquelle il a dressé le bilan du parti et projeté des perspectives. ***«Nous étions fixés à la création du parti de** défendre les idéaux du président de la république, depuis dix-sept ans cette option n'a pas changé»,* a-t-il indiqué.

Juste Désiré Mondelé

Face à la presse, le secrétaire général du Club 2002-PUR a tout d'abord saisi cette opportunité pour formuler les vœux de nouvel an à la presse congolaise.

Faisant un bref rappel historique du Club 2002-PUR, il a rappelé que c'était d'abord une jeune association politique créée le 30 janvier 2002 par Willy Nguesso, dont l'objectif était le soutien indéfectible au président Denis Sassou-Nguesso. Puis devenu parti politique en 2007. *«En six mois seulement d'existence politique le «Club 2002-PUR»* a pu avoir trois députés: feu Abraham Milandou (3e circonscription de Loandjili, à Pointe-Noire) ; Charles Ebounga (4e circonscription de Loandjili à Pointe-Noire); et Pierre Ndombo (élu à Mabombo, dans le département de la Bouenza. Le «Club 2002-PUR» a eu également trois ministres dans le nouveau gouvernement, il s'agit de Pierre Michel Nguimbi, feu Louis- Marie Nombo Mavoungou et Mme Adelaïde Moungani.

Aujourd'hui, le Club 2002-PUR compte 46 élus locaux sur toute l'étendue du territoire national», a-t-il rappelé. Mais Juste Désiré Mondelé estime que dix-sept ans c'est déjà un long parcours pour un parti politique. *«Un chemin qu'on a parcouru avec des camarades, c'est surtout un enseignement puisqu'en dix sept ans on a pu voir des amis, des camarades qui étaient avec nous, dont certains ont changé d'horizons, d'autres ont persévérés et continue la marche»*, a dit le secrétaire général du Club 2002-PUR.

Le conférencier a relevé en substance que dès la création du parti, **le Club 2002-PUR s'était fixé, entre autres objectifs, de soutenir** les idéaux du président de la république, et cette option pas encore changé. Il a par ailleurs souligné qu'en dix sept ans le Club 2002-PUR a participé aux différents scrutins, 2002, 2007, 2012, et 2016, il a participé à l'ensemble des compétitions électorales et a eu des élus tant au niveau national que local. *«Nous avons 46 élus locaux aujourd'hui représenté au niveau des deux chambres du parlement. Je me réjoui parce que le Club 2002-PUR ne peut pas être localisé géographiquement, s'il n'est pas bel et bien un parti à caractère national».*

Parlant des alliances politiques, Juste Désiré Mondelé a indiqué que les contrats politiques ne sont pas juridiques, c'est-à-dire **qu'il est difficile de faire appliquer à la lettre un contrat politique.** *«Mais cela n'a pas empêché d'autres de sceller l'alliance du pays. Nous sommes à la majorité présidentielle»,* a-t-il dit.

Dans la même foulée, il a souligné que le parti a connu de nombreux départs de militants. *«Nous vous rappelons que nous sommes un mouvement chrétien démocrate, donc nous avons certains idéaux qui ne sont pas négociables. C'est un parti encore jeune, mais assez mature qui, aujourd'hui, je pense, compte dans l'échiquier politique national»,* a-t-il dit. Parlant des perspectives et répondant à la question sur le choix du candidat à l'élection présidentielle de 2021, le secrétaire général du Club 2002-PUR a indiqué: *«Avant d'arriver à 2021, nous sommes encore en 2019, où notre mission est de redynamiser le parti, déployer les cadres **dans les départements pour essayer de redonner un souffle nouveau à notre organisation».***

Répondant à la question de savoir si son parti n'avait régressé, parce que n'étant plus assez représenté au gouvernement et au niveau des institutions électives comparativement aux années 2002, il a indiqué qu'il n'y a pas de raison aujourd'hui, de constater que le Club 2002-PUR serait relégué en troisième ou quatrième position au niveau national lorsqu'on prend son poids électoral, en comparaison avec d'autres partis politiques. *«Je pense qu'au côté du PCT, nous sommes le seul parti politique au Congo qui a des élus dans tous les départements du pays. Pour un jeune mouvement politique qui va avoir sa maturité l'année prochaine. On ne peut pas parler de régression à ce niveau. Nous avons soutenu un candidat, nous faisons partie du pôle de consensus de Sibiti, donc lorsque nous gagnons à travers notre candidat, nous ne pouvons en aucun dire que le gouvernement qui est en place n'est pas le nôtre, nous le soutenons»*, a répondu Juste Désiré Mondelé.

Pascal AZAD-DOKO

Ministère des Affaires foncières

La loi sur le foncier va entrer en vigueur

Pendant les trois ans qui viennent, le Gouvernement veut inciter les Congolais à acquérir un titre foncier. La loi sur le foncier, la loi 40-2018 du 28 décembre de l'an dernier, va entrer en vigueur. Le ministre Pierre Mabiala l'a expliqué à la presse au cours d'une rencontre le 29 janvier dernier à Brazzaville. Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement, a expliqué que chaque parcelle doit désormais justifier d'un impôt foncier. Le prix de cet impôt ou de la taxe à acquitter variera en fonction de la situation de la parcelle; dans les grandes agglomérations principales comme Brazzaville et Pointe-Noire ; en Centre-ville ou à la périphérie on ne payera pas le même prix.

Pierre Mabiala

Dans les communes de plein exercice, dans les chefs-lieux de district, les communautés urbaines, les villages : toute possession de parcelle ou de terre devra pouvoir justifier d'un titre, suivant que l'espace imposable est mis en valeur ou nu, étendu ou non.

Ce délai de trois ans, insiste le ministre, est fait pour aider les populations à engager suffisamment à temps leurs démarches vers la régularisation. Et l'Etat souhaite fixer des sommes relativement modestes pour que le propriétaire d'un bien foncier se mette en règle. D'ici à 2021, l'Etat entend jouer la carte de la pédagogie et de l'incitation pour une pratique relative nouvelle: pendant les trois ans, il se met à expliquer la loi et ce en quoi elle va changer – bouleverser – les habitudes des citoyens pour la sécurisation des biens fonciers au Congo. Le ministre Pierre Mabiala explique qu'il s'agit d'aller vers le titre foncier à moindre cout. Il s'agit aussi de lutter contre les trop nombreuses arnaques dans ce domaine. *«Le Gouvernement veut jouer le jeu de l'exception. Il s'agit d'un régime dérogatoire au code des impôts. Ce sont des taux à la baisse».*

Cohérence

On peut tout reprocher au ministre Pierre Mabiala, sauf qu'il manque de constance. Dans son domaine d'activité, les affaires foncières, il avance avec régularité sur la voie d'un changement de mentalités dans la relation du Congolais avec la propriété foncière. De tout temps, la parcelle, le terrain familial ou ancestral, le domaine, sont des biens assurés de transmission aux descendances dès lors qu'on les a achetés aux vendeurs reconnus. Il n'a jamais été question de payer un quelconque impôt ou une taxe sur sa parcelle. Or les choses vont changer.

Et elles ne vont pas changer parce que le Congo veut innover, mais parce qu'il est temps que le pays sécurise les biens immobiliers de ses citoyens, protège leurs terres et, le faisant, en tire lui aussi un avantage. Par les temps qui courent, où la prospérité est malmenée par l'étiolement des rentrées financières du fait d'un resserrement des prix du baril de pétrole, le pays redécouvre qu'un sou est un sou. Et l'Etat providence ayant du mal à répondre aux besoins sociaux de plus en plus nombreux, toutes les «niches» deviennent des sources d'une participation à l'effort de tous. Les recouvrements des cotisations sociales, dont même ce journal a fait brutalement les frais, entrent dans la même logique.

Mais l'activisme du ministre Mabiala n'est pas seulement un prétexte à collecter plus de sous et à tondre le contribuable. Il entend aligner le Congo sur les standards normaux en la matière. Et concilier le citoyen avec le devoir d'acquitter un impôt chacune des fois qu'il mène une activité, achète ou vend un bien. C'est pour vulgariser la loi 40-2018, qui fixe les règles d'acquisition des terres et terrains au Congo, que le ministre sillonne tous les départements du pays. A Impfondo (Likouala), à Pointe-Noire (Kouilou), à Dolisie (Niari) ou encore à Djambala tout récemment, dans les Plateaux, le discours est le même se mettre en situation de protéger son bien foncier par l'acquittement de la taxe qui y correspond. La Semaine Africaine publiera prochainement les différentes taxes qui s'appliqueront à la situation des parcelles et terrains.

ASM

Coopération

L'Union Européenne toujours pour un partenariat stratégique avec le Congo

Depuis 1960 aux côtés du Congo, l'Union Européenne entend poursuivre son partenariat pour le développement du Congo dans les domaines stratégiques que se reconnaît le pays. Ces rapports déjà anciens se sont traduits par des réalisations et des projets soutenus pour le bien-être de l'ensemble des Congolais, pour leur développement durable, la protection de leur environnement et de leurs ressources forestières, le développement des infrastructures, la consolidation de la paix, ou la promotion de la bonne gouvernance.

Photo de famille du représentant de l'UE avec des journalistes

Le chef de la délégation, ambassadeur de l'Union Européenne, est depuis septembre dernier M. Raul Mateus Paula. Diplomate bien rompu à sa tâche, il connaît bien l'Afrique Centrale. Car, si son dernier poste est Niamey, au Niger où il a passé 5 ans, M. Paula a servi auparavant au Cameroun. Et il est né… en Angola !

Les relations de l'Union Européenne avec le Congo sont appelées à se développer et à se dynamiser ainsi que le prouvent différents projets qui vont donner de la visibilité à cette coopération. Depuis avril dernier, la représentation a regroupé ses services en un seul bâtiment fonctionnel, peu avant le ministère de l'Economie forestière à Brazzaville, mettant ainsi fin à l'éparpillement dans la ville des différents départements qui l'animent.

D'ici mars, Brazzaville va accueillir à son port fluvial deux grues pour la relance des activités à ce poumon économique stratégique, carrefour vital pour les populations du nord-Congo et pour les importations et les exportations vers et du Congo RDC et la Centrafrique. Toujours au mois de mars, l'Union Européenne va se joindre d'une manière qu'on annonce particulière à la célébration de la Journée internationale de la femme. Tout l'appui de cette institution au Congo s'encadre dans l'Accord de Cotonou qui définit la coopération entre l'Europe de l'Union et les pays dits ACP, Afrique Caraïbes et Pacifique.

L'ambassadeur Raul Mateus Paula se dit serein dans l'accomplissement de sa tâche à partir de Brazzaville où les différentes autorités lui ont déjà témoigné sympathie et disponibilité. Oublié donc le couac qui, il y a deux ans, a failli refroidir les relations entre le Congo et l'Union Européenne sous l'accusation d'ingérence. Parfaitement diplomate, le nouvel ambassadeur balaye cet épisode du revers de la main, en disant qu'il préfère regarder vers l'avenir avec optimisme. Mardi dernier, il a rencontré à sa résidence, quelques représentants de la presse congolaise auxquels il a fait part de la ligne d'action de cette institution au Congo sous son mandat, dans la continuité.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Antoine Siassia et Hobain-Mongo...

(Suite de la page 4)

Hobain-Mongo. L'huissier de justice n'a fait qu'appliquer la décision.

En laissant faire, le président du CSLC a plutôt brandi l'hypothèse d'organiser cette semaine de nouvelles élections afin de régler définitivement ce litige qui hante le CSLC. Le bras de fer portant sur ce litige a duré deux ans.

Pour l'huissier, il fallait d'abord respecter la décision de la chambre d'accusation de la Cour Suprême. Donc, procéder à la réhabilitation de ces deux hauts-conseillers. Ensuite, regarder s'il faudra à nouveau organiser les élections qui pourront se tenir à moins d'un mois du mandat de tous les hauts conseillers prend fin le 29 février 2019.

«Plus personne n'a le droit de pénétrer dans ce bureau, sinon il encourt les sanctions pénales prévues par la loi. J'emporte les clés pour les remettre à qui de droit», a déclaré Jean Didier Bidié, après l'ouverture du bureau de Claude Antoine Siassia.

La tension est montée entre les collaborateurs du président du CSLC et ceux du vice-président qui accompagnaient l'huissier de justice dans l'application du délibéré de la chambre d'administrative de la Cour Suprême.

A noter que les deux opérations de réhabilitation se sont déroulées en absence des intéressés. Reste à savoir si les trois membres du bureau pourront se mettre à travailler dans un climat empreint de sérénité et de parfaite entente.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Orage ou cyclone?

Le vent violent qui a secoué Brazzaville l'après-midi du dimanche 3 février 2019 a surpris plus d'une personne dans des postures insoupçonnées. Si les amateurs d'alcool qui squattent les trottoirs ont abandonné leurs tables achalandées de bouteilles de bière, les vendeurs d'arachide, de banane et autres denrées ou articles les ont vus s'envoler. Pire, certains ménages qui négligent d'entretenir leurs toilettes et douches, ont constaté que les tôles rouillées qui servent de murs constituent un véritable danger pour eux-mêmes et leurs proches. On signale qu'un homme serait sorti précipitamment de la douche en tenue d'Adam, parce que les habits placés sur les tôles se seraient envolés.

Un arbre s'effondre sur trois véhicules à Saint-Pierre Claver de Bacongo

Dans l'enceinte de la paroisse Saint-Pierre Claver, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, le vent violent de dimanche sur la ville a provoqué l'effondrement d'un arbre sur trois véhicules en stationnement sur le parking de l'église. Les propriétaires étaient rassemblés avec d'autres fidèles pour la messe de 11h.

Des élèves renversés par un bus décèdent à Mpika

Un accident dramatique s'est produit mercredi 30 janvier dernier à Mpika, un village situé sur la route Kinkala-Boko. Un bus de marque Toyota ''Coaster'' roulant à vive allure a fauché deux enfants, de 6 et 7 ans, qui tentaient de traverser la chaussée pour rejoindre leurs amis de classe qui étaient passés les premiers. Les deux élèves sont morts sur le champ. Le chauffeur, paniqué, s'est réfugié au poste de sécurité publique de Boko. Mais une foule partie de Mpika s'y étant rendue pour le lyncher, il a été transféré à Kinkala.

Des portes en guise de civière à Brazzaville!

Cela est arrivé à Makazou, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville. Le quartier est l'un des plus enclavés de la capitale-congolaise. L'érosion attaque et coupe les rues. Les véhicules y accèdent difficilement. Les travaux de la route qui devait le désenclaver ont été abandonnés. Il ne restait plus aux parents de deux défunts, qu'à prendre leurs corps, les placer sur des portes en guise de civière et les transporter sur les épaules ou les têtes sur plus d'un kilomètre, jusqu'au rond-point de La Frontière et trouver un véhicule pour aller les déposer dans une morgue.

A Sadelmi, un pylône en danger peut sauver le quartier

Sadelmi, un quartier de l'arrondissements 7 Mfilou-Ngamaba, a un célèbre ravin qui a déjà englouti plusieurs maisons et menace l'école primaire d'Itsali. Depuis le 23 janvier dernier, les populations rescapées de ce quartier ont été agréablement surprises par la présence d'engins lourds des travaux publics (Caterpillar, niveleuse et camions bennes). Ils sont en train de remblayer ce ravin. Mais, la décision de lancer ces travaux ne serait pas un geste fortuit. Loin s'en faut. Elle a été prise par la société Energie et électricité du Congo (EEC), pour protéger le pylône haute tension se trouvant dans le sillage et qui alimenterait l'aéroport international Maya-Maya en électricité.

L'anarchie des câbles électriques aériens dans les quartiers

L'enchevêtrement des câbles électriques au-dessus des rues et trottoirs de la capitale congolaise pose problème. Dans certains quartiers de Brazzaville, à l'exemple de Jacques Opangault à Talangaï, le sixième arrondissement, de Sadelmi à Mfilou, le septième arrondissement, etc., des ménages se sont procurés de quoi éclairer leurs habitations en tendant anarchiquement des câbles depuis d'autres quartiers ou domiciles voisins jusqu'à leurs maisons. Cette façon de faire se révèle dangereuse pour les riverains qui sont astreints à se livrer à une véritable gymnastique pour ne pas être foudroyés par les câbles. Dans plusieurs rues, c'est le même spectacle des fils électriques accrochés au hasard, aux pylônes ou aux arbres, souvent pas très loin du sol, quand ils ne traînent pas par terre. Il faut se courber à certains endroits pour passer. Et il n'est pas rare de voir des camions y rester accrochés, obligeant leurs conducteurs à grimper sur le toit pour se libérer.

Où en est-on avec l'opération démantèlement des branchements pirates?

Racket au CHU de Brazzaville!

Une mafia des toilettes sévit au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU). De nuit, des individus terrorisent les mères garde-malades qui, ne trouvant pas de toilettes proches ou n'ayant pas les moyens financiers (100 F) d'aller aux toilettes privées, vont faire pipi dans les fourrés. «Vous ne savez pas que c'est interdit ? 24.000F d'amende!». Intraitables, ils finissent par accepter le plus grand billet de banque (500F ou 10.000 F) qu'ils trouvent dans le sac de la malheureuse. Un racket au vu et au su de tous.

Un faux agent de la SNPC entre les mains de la police à Brazzaville

Un ressortissant camerounais se disant directeur des ressources humaines de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) alors qu'il ne serait qu'un vil escroc, a longtemps extorqué de l'argent auprès de plusieurs personnes auxquels il promettait le recrutement. Ces victimes lui envoyaient de l'argent par des transferts électroniques. Des plaintes ont afflué. La police judiciaire s'est lancée sur la piste, et le 26 janvier dernier, a finalement mis la main sur le malfrat de même que ses complices.

Agri business

Transformer le maïs en produit fini

Lauréat de la 4e édition de la Fondation Tony Elumelu, Jordan Issimba, entrepreneur, s'est orienté dans l'agri business qui englobe plusieurs domaines. Il travaille dans la production du maïs avec l'objectif de le transformer en produit fini. Ces différents produits finis peuvent être utilisés dans plusieurs secteurs, notamment le secteur alimentaire humain et dans le secteur alimentaire animal. Interview.

Jordan Issimba

**** D'où est venue l'idée de produire le maïs?***

**L'idée de créer cette entreprise et participer au programme est venue de moi-même, mais, j'ai été aussi entouré de mes amis qui m'ont accompagné dans cette conception. J'avais également postulé au programme de la Fondation Tony Elumelu, j'ai reçu un financement pour transformer le maïs en aliment de bétail.

**** Quelles sont les difficultés rencontrées au cours de votre parcours?***

**La première difficulté est le financement. Accéder au financement en Afrique, surtout au Congo, c'est un parcours de combattant et l'autre difficulté c'est de s'approvisionner en matière première. Pour nous qui travaillons dans le maïs, la production du maïs au Congo n'est pas très grande. Par rapport à ce que nous vivons, nous voulons bien importer. Mais avant tout, nous devons avoir des terrains ou bien regrouper tous les producteurs sous forme de coopérative. Si nous avons une coopérative, nous irons acheter chez elle. C'est aussi la manière de créer des emplois.

****Quels sont les critères d'une entreprise durable?***

**Une entreprise pour qu'elle dure, les promoteurs doivent commencer par bien la gérer. Les entreprises au Congo se gèrent comme des entreprises familiales. Aujourd'hui, quelqu'un créé une entreprise et pense que celle-ci devient sa maison. Dès que l'argent rentre dans la caisse, il se sert. C'est ce qu'il faut éviter afin que les entreprises congolaises ne fassent pas faillite.

****Que représente l'entreprenariat pour vous?***

**J'aime entreprendre, c'est une passion. L'entreprenariat me permet de m'épanouir et de pouvoir utiliser toutes les connaissances que j'ai acquises au niveau scolaire. J'ai un master. Après mes études, j'étais à la recherche d'un emploi. Après, j'ai trouvé mieux de me lancer dans l'entreprenariat. Au Congo, pour avoir un emploi, ça devient difficile. Au lieu de rester chez soi, j'ai préféré l'entreprenariat.

****De nos jours l'entreprenariat devient à la mode, Parlez-nous de ses inconvénients et avantages?***

**Les avantages de l'entreprenariat, c'est d'avoir sa propre structure, pouvoir la développer, y mettre sa passion et avoir une vision à long terme. Côté inconvénients, l'entreprenariat demande beaucoup d'énergie, beaucoup de motivation. Lorsqu'on n'est pas motivé, dès qu'on rencontre un obstacle à la première vue, on peut lâcher. Je me souviens parmi les co-fondateurs, au début de notre projet, un était démotivé dans tout ce que nous avons vécu. Je croyais fermement dans tout ce qu'on faisait et aujourd'hui, nous sommes là. Le secret, c'est ne jamais abandonner: Tu buttes aujourd'hui, tu fais un pas en arrière, tu tentes encore. C'est ce que les entrepreneurs doivent faire.

****Quels conseils donneriez-vous aux jeunes?***

**Ils doivent se lancer dans l'entreprenariat; ils ne doivent pas avoir peur. Certes c'est difficile; quand j'essaie de regarder en arrière le début de notre projet, ce fut un parcours. Nous avons passé des nuits à y réfléchir et voir comment avancer. Nous y sommes, mais il y a encore à faire. Nous recherchons les investisseurs qui vont nous accompagner pour mettre en place la partie opérationnelle.

Propos recueillis par
A. N'K-K.

Qui me répondra?

Les journalistes doivent demeurer professionnels: que faut-il faire pour les pousser à respecter leur déontologie?

Elisabeth Maléka (Bacongo,Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Emploi

Lancement de la formation qualifiante des jeunes vulnérables

Le Projet de développement des compétences pour l'employa**bilité (PDCE) a lancé officiellement mercredi 30 janvier 2019 les formations qualifiantes de la deuxième cohorte des jeunes** vulnérables. C'est Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, qui a lancé cette formation. Il avait à ses côtés Korotoumou Ouattara, représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du PDCE et de Privat Frédéric Ndéké, maire de Talangaï. Sur 21 272 jeunes enrôlés, seuls 4 098 ont été retenus. Pour la formation **qualifiante: 1 806 jeunes âgés de 17 à 30 ans dont 643 filles, et** pour l'apprentissage auprès des maîtres artisans 2 292 jeunes **adolescents âgés de 16 à 24 ans dont 1237 filles.**

Une vue des apprenants

Après le mot de bienvenu du maire de Talangaï, Auxence Léonard Okombi a signifié que le PDCE était un projet du Gouvernement en partenariat avec la Banque mondiale qui a été lancé en 2014 et a connu dans sa mise en œuvre quelques difficultés dont principalement la mobilisation des fonds de contrepartie du Gouvernement ayant conduit à sa restructuration en août 2018. Selon les statistiques, le nombre des jeunes enrôlés s'élèvent à 21 272 dont 8110 jeunes filles, Brazzaville 9 437 jeunes et Pointe Noire 11 835. Jeunes éligibles: 18 412 dont 7 108 jeunes filles, Pointe Noire 1063 éligibles et Brazzaville 8 349. Il sied de signaler que 4 098 candidats seulement sont retenus sur la base d'un tirage au sort aléatoire. Il s'agit notamment de 2 292 jeunes adolescents âgés de 16 à 24 ans dont 1 237 filles qui seront formées à l'apprentissage auprès des maitres artisans et 1 806 jeunes âgés de 17 à 30 ans dont 643 filles en formation qualifiante dans les centres de formations publiques et privées sélectionnées. 635 maîtres artisans ont été identifiés et sélectionnés, dont 303 à Brazzaville et 332 à Pointe Noire.

Le coordonnateur du PDCE a expliqué que les candidats bénéficieront des cours de compétences de vie courante, et pour ceux qui ont des difficultés à lire et à écrire, il est prévu des cours d'alphabétisation fonctionnelle. Il y a également l'ouverture des nouvelles filières, telles que la pisciculture et l'élevage d'aulacodes (le Sibissi). Malheureusement, a-t-il déploré, ces filières agropastorales n'ont suscité que peu d'engouement auprès des jeunes. Dans le cadre du suivi de la formation auprès des maîtres artisans et de l'assurance qualité, a-t-il dit, le PDCE a recruté un personnel de suivi technico-pédagogique constitué des spécialistes métiers. Ils auront la mission d'encadrer pédagogiquement les maîtres artisans et surtout de s'assurer de l'acquisition effective des compétences par les jeunes. Pour assurer de façon sécurisée le payement des frais de transport et de nutrition aux jeunes bénéficiaires et aux maîtres artisans, le PDCE a signé un contrat de service avec MTN pour le transfert monétaire électronique Mobile money. Le PDCE est un projet très complexe par le fait que la formation qualifiante au Congo est encore au stade embryonnaire avec un dispositif à perfectionner.

Pour Korotoumou Ouattara, la Banque mondiale se réjouit pour cette deuxième cohorte de formation des jeunes. *«Les structures publiques du ministère de l'Enseignement technique dont les centres d'éducation de formation et d'apprentissage (CEFA), les lycées techniques et professionnels doivent renforcer la qualité de la formation et rassurer de pouvoir disposer à la fin du cycle de formation, des jeunes avec des compétences diverses pour répondre à certains besoins du marché du travail»*, a-t-elle précisé. Consciente des enjeux actuels en matière de développement du capital humain, la Banque mondiale dans le cadre de son partenariat avec la République du Congo, prône une approche intégrée et multisectorielle dans le développement des compétences en lien avec les priorités du Plan national de développement (PND).

Ruth Tsinani, au nom de tous les apprenants, a remercié le PDCE pour son choix et prend l'engagement de tout mettre en œuvre pour mériter la confiance et aller jusqu'au bout de leur formation.

Lançant la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes a remercié la ministre du Plan et la Banque mondiale pour avoir restructuré ce projet qui partait avec un objectif de 16 500 jeunes à former. Le PDCE a été ramené à 7 500 jeunes pour prendre en compte les difficultés conjecturelles du Gouvernement. Aux jeunes sélectionnés, le ministre leur a demandé de se discipliner afin de saisir leur seconde chance, tout en veillant à ce que cette formation arrive à son terme.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Semaine de partage des connaissances

Accélérer les réformes pour améliorer le niveau de productivité du Congo

Le Gouvernement, à travers le ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, et la représentation de la Banque mondiale au Congo ont organisé conjointement la 2e édition de la Semaine de partage des connaissances. Sous le thème ***«L'éducation au service du développement du capital humain»***, cette 2e édition s'est déroulée, à Brazzaville du 28 au 31 janvier 2019. Elle avait pour objectif d'échanger sur les rapports stratégiques et analytiques produits récemment par la Banque mondiale sur la situation économique du Congo et sensibiliser les participants sur la relance de la croissance et **la diversification de l'économie congolaise.**

Korotoumou Ouattara et Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas

Elle a été ouverte par Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, en présence de Mme Korotoumou Ouattara, représentante résidente de la Banque mondiale au Congo.

Pendant quatre jours, les cadres de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et de la communauté universitaire composée d'étudiants et d'enseignants ont échangé autour de différents documents stratégiques et analytiques produits par la Banque mondiale. Six rapports élaborés destinés à accroître la compréhension des politiques et programmes de développement du Congo, qui ont fait l'objet de présentation par les experts de la Banque mondiale, ont été profondément appréciés et analysés par les participants.

A la lumière des débats, les participants ont apporté leurs contributions en faisant des projections sur un avenir solide et radieux du pays. L'objectif premier de cette semaine a été de contribuer aux débats et de proposer un ensemble de mesures visant à soutenir les efforts de développement du Congo. Les rapports ont fait une évaluation de l'état actuel de l'économie congolaise et suggéré des pistes de solutions pouvant permettre au pays de changer de cap. Ces documents se sont adressés aussi bien aux décideurs publics qu'aux autres parties prenantes au développement du Congo. Cette semaine a offert une occasion de susciter une discussion autour des défis auxquels fait face le pays en raison de la crise économique et des réponses durables à apporter à la vulnérabilité.

Mme Korotoumou Ouattara a souhaité que le Gouvernement congolais continue la mise en œuvre rigoureuse des réformes économiques, afin de profiter des dynamiques régionales et de soutenir la transformation structurelle. *«La combinaison d'un programme économique et financier et des appuis budgétaires qui mettent l'accent sur les réformes sectorielles pour relancer la croissance et préserver les secteurs sociaux devrait contribuer à rétablir les équilibres internes et externes. Le Congo est à la croisée des chemins»*, a-t-elle dit. Par ailleurs, le représentante résidente de la Banque mondiale a réitéré l'engagement de son institution à soutenir les efforts d'approfondissement des réformes du Congo, et notamment de lutter contre l'extrême pauvreté et de promouvoir la prospérité partagée de façon durable.

La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a quant à elle indiqué que dans un contexte de crise économique et financier aigue, le Plan national de développement 2018-2022 confirme le rôle primordial à accorder à la valorisation du capital humain, afin de construire le soubassement d'un développement durable et inclusif.

La semaine de partage des connaissances a permis de mettre en lumière des axes prioritaires de coopération entre le Congo et la Banque mondiale.

Philippe BANZ

Centrafrique

Gouvernement et groupes armés en passe de conclure un accord

A Khartoum, au Soudan, un accord de paix a été trouvé samedi 2 février entre le gouvernement centrafricain et les 14 groupes armés représentés aux pourparlers de paix. Les négociations qui ont débuté officiellement, le 24 janvier dernier sous l'égide de l'Union africaine avaient été suspendues, momentanément, à cause des désaccords. Samedi 2 février, il semblerait que les différentes parties se sont mises d'accord.

Vivement un accord de paix en Centrafrique

Un accord a bel et bien été trouvé, confirme le gouvernement centrafricain ainsi que le commissaire de l'Union africaine à la paix et la sécurité, Smaïl Chergui. Ce dernier précise cependant: *«Nous sommes en train d'affiner le projet d'accord dont la quasi-totalité des dispositions est acceptée de part et d'autre»*. Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies a de son côté indiqué: *«Mobilisons-nous pour soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix»*.

Beaucoup se sont félicités de cet accord trouvé, même si rien n'a filtré des compromis réalisés. Parmi les revendications discutées figurent la mise en place d'une Commission justice, vérité et réparations, l'instauration de brigades mixtes, l'inclusivité du gouvernement et l'amnistie des ex-combattants.

La problématique centrale de ces pourparlers est celle de l'amnistie des chefs de groupes armés. Ce qui a été décidé reste abstrait, même si un porte-parole du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) a déclaré se féliciter qu'un consensus ait été trouvé. Aboubakar Sidik s'est félicité *«qu'un consensus ait été trouvé sur les points de blocage qu'étaient l'amnistie et un gouvernement inclusif»*.

Le gouvernement s'était engagé à ne pas accepter d'amnistie pour ne pas revenir sur ce qui avait été demandé lors des consultations de Bangui en 2015. De leur côté, les associations de victimes ont rappelé, il y a quelques jours, la nécessité de rester ferme sur la question de l'impunité. Or, la question de l'amnistie était une condition non négociable du côté des groupes armés.

La terminologie utilisée dans ce texte va donc être cruciale. Aux dernières nouvelles, l'accord pourrait être paraphé, mardi 5 février à Khartoum en présence du président centrafricain Faustin Archange Touadera, son homologue soudanais et d'autres chefs d'Etat de la région. Le document final devrait être signé par la suite à Bangui. Depuis 2012, sept accords de paix ont déjà été signés sans qu'une réelle sortie de crise n'ait été trouvée.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Gabon

Mise en place de l'Indice de pérennisation des ONG pour l'Afrique subsaharienne

Le Gabon vient de présenter officiellement l'Indice de pérennisation des organisations de la société civile 2017 pour l'Afrique subsaharienne. C'est un travail réalisé par l'ONG Brainforest très active au sein de la société civile gabonaise que dirige l'activiste Marc Ona Essangui. C'est un instrument développé par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), et mis en œuvre au Gabon par l'ONG en partenariat avec l'ONG américaine FHI 360. Il a pour objectifs d'évaluer la viabilité des organisations de la société civile des régions concernées par l'étude et d'orienter l'action des Etats-Unis d'Amérique au profit de ces ONG.

Marc Ona Essangui

Ce rapport est un document de 9 pages qui présente l'environnement juridique, sécuritaire, politique, social et financier dans lequel les organisations de la société civile gabonaises ont évolué au cours de l'année 2017. Il présente entre autres, les progrès enregistrés, les difficultés rencontrées et l'aptitude de ces organisations à s'adapter à leur environnement. La version intégrale de ce précieux outil qui sera vulgarisée prochainement intègre plus de 30 pays d'Afrique subsaharienne.

D'une manière générale, la pérennisation des organisations de la société civile n'a pas évolué de façon marquée en 2017. Toutefois, l'augmentation des atteintes aux droits fondamentaux de l'homme a nui au contexte juridique. En revanche, l'image publique du secteur s'est légèrement améliorée car les OSC ont accru leur utilisation des médias sociaux comme nouvel outil de communication. Il n'y a pas eu de changements significatifs en matière de capacité organisationnelle, de viabilité financière, de plaidoyer, de fourniture de services et d'infrastructure sectorielle.

Par ailleurs, le document ne précise pas l'existence de statistiques exactes sur le nombre des organisations de la société civile enregistrées au Gabon. Cependant, le Réseau des organisations et des projets associatifs du Gabon (ROPAGA) annonce avoir recensé près de 1750 organisations de la société civile dans le pays, auxquelles il convient de rajouter les organisations ou groupes syndicaux. Ce document dégage à suffisance la situation globale du Gabon à travers le contexte juridique du pays estimé à 6,3%, sa capacité organisationnelle, sa viabilité financière de 6,3%, le niveau de plaidoyer évalué à 5,0%, la prestation de services s'élevant à 5,1%, le niveau d'infrastructure sectorielle de 5,2%, ainsi que l'image publique du Gabon qui est de 4,9%.

Selon ce rapport, en 2017, les organisations de la société civile ont, légèrement, amélioré leur image publique grâce à leur utilisation accrue des médias sociaux, principalement Facebook et WhatsApp. Pendant que l'utilisation d'Internet dans le pays poursuit sa progression, plus de 47% de la population ayant maintenant accès à Internet. Les médias nationaux traditionnels, qu'ils soient alignés sur les positions du gouvernement ou sur celles de l'opposition, renvoient une image positive du rôle des organisations de la société civile.

En 2017, de nombreuses organisations de la société civile ne s'étaient pas encore dotées de plans de communication pour améliorer leur image publique ou promouvoir leurs activités. Même si ces organisations cherchent à communiquer par le biais des médias sociaux et à forger des relations avec les journalistes, leurs efforts restent limités. Les journalistes s'estiment victimes de préjugés de la part des ONG de la société civile qui leur paraissent court-circuiter ce moyen de communication et privilégier le contact direct avec les instances politiques.

Aristide Ghislain NGOUMA

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Transparence

Le Congo et la Guinée Equatoriale sur la liste des pays les plus corrompus

L'ONG Transparency international a rendu public son rapport 2018 qui révèle l'indice de la perception de la corruption dans le monde. Cet indice classe le Congo et la Guinée Equatoriale parmi les pays les plus corrompus de la planète. Dans ce rapport, le Congo-Brazzaville dont il est question arrive en 165ème position sur 180 pays avec un score de 19/100, juste derrière la RD Congo. L'indice met ainsi le Congo au même niveau

Denis Sassou-Nguesso

Teodoro Obiang Nguema

de corruption que le Venezuela, le Tchad et l'Angola. De son côté, la Guinée Equatoriale est classée 172e avec un score de 16/100.

Ce rapport prend à contre-pied l'engagement du président Denis Sassou Nguesso qui avait juré, le 28 décembre dernier, de faire la guerre à la corruption devant le Parlement réuni en congrès. Alors que le taux de pauvreté au Congo atteint les 40% de la population, selon la Banque mondiale. Il y a quelques mois, l'opposition exigeait plus de mesures de contrôle dans la gestion des affaires publiques.

D'après ce rapport, le niveau de corruption en Guinée Equatoriale est le même qu'en Irak, au Yémen, en Afghanistan ou en Corée du Nord. Une comparaison qui paraît peu élogieuse pour le dirigeant équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, qui, pourtant, réalise de gros investissements pour le développement intégral de son pays. Selon les statistiques de la Banque mondiale, 76,8% de la population de ce pays qui fait partie des six Etats de la sous-région Afrique centrale vit avec moins de deux dollars par jour.

Ce qui est surprenant c'est que les pays qui atteignent le fond de panier de ce rapport sont en état de guerre civile ou affectés par des instabilités internes. Mais cela **n'est pas officiellement le cas pour le Congo et la Guinée** Equatoriale pointés dans le rapport. A côté du Gabon, un autre pays de la sous-région, les deux pays ont souvent fait les frais à tort ou à travers de la fameuse affaire des biens mal acquis.

Azer ZATABULI

DECLARATION DE PRESSE

L'OMS pleure un membre de son personnel tué à Béni

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) exprime sa tristesse suite au décès d'un membre de son personnel travaillant en République démocratique du Congo. L'Organisation a été attristée d'apprendre jeudi 31 janvier le décès soudain de ce dernier à Beni. Le disparu a été déployé d'un pays voisin à Beni pour travailler dans la riposte contre Ebola, où il a soutenu l'équipe administrative. La cause exacte du décès fait l'objet d'une enquête, mais un rapport médical préliminaire a exclu l'Ebola et la violence. Actuellement, 500 membres du personnel de l'OMS sont déployés en RDC pour appuyer la réponse à Ebola.

Nos pensées vont à la famille de notre collègue. Nous rendons hommage aux nombreux hommes et femmes dévoués de toute l'Afrique et d'ailleurs qui contribuent à mettre fin à cette épidémie en RDC.

Contact:
Collins BOAKYE-AGYEMANG
Email: boakyeagyemangc@who.int
Tél.: +242 06 5206565
Saya OKA
Email: okas@who.int
Tél.: +242 06 508 1009

Région ACERAC

Les membres du Conseil permanent bientôt réunis à Brazzaville

L'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) se réunit en Conseil permanent à son siège à Brazzaville, au Congo, du 7 au 11 février 2019. Au cours de leurs échanges, les membres de cette instance composée des présidents des Conférences épiscopales des six pays de l'ACERAC plancheront principalement sur les préparatifs de la 12e Assemblée plénière de leur institution qui se tiendra en juillet 2020 à Malabo, en Guinée équatoriale. Entre autres, ils feront des projections sur le thème de cette rencontre d'envergure et sur les différents enjeux auxquels l'Eglise dans la sous-région fait face de nos jours.

Les Membres du Conseil permanent de l'ACERAC (Ph d'arch)

L'ordre du jour de cette session du Conseil permanent de l'ACERAC, élaboré par l'abbé Antonio Mabiala, secrétaire général, prévoit un important panel de discussions des évêques membres en termes d'avancées et perspectives tant sur la gestion ou le fonctionnement de l'hôtel Saint François de Paule qui abrite leur siège, que sur la vie des différentes commissions qui nécessitent davantage un nouveau souffle ou même un recadrage. Les actes de la 11e Assemblée plénière de Yaoundé au Cameroun en juillet 2017, qui avait réfléchi sur le dialogue interreligieux en Afrique centrale seront également au menu des discussions. Outre le choix du thème de leur prochaine Assemblée plénière, les membres du Conseil permanent de l'ACERAC échangeront aussi sur les préparatifs dans leurs Eglises respectives du jubilé d'or du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM). Les festivités de ce jubilé lancées en juillet 2018 à Kampala en Ouganda, seront clôturées également à Kampala cette année au mois de juillet par le Pape François qui effectuera pour l'occasion son troisième voyage apostolique en Afrique. Le Nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Francisco Escalante Molina est invité à l'ouverture de cette rencontre.

Dimanche 10 février, 5e dimanche de l'année ordinaire C, les évêques célébreront la messe en la basilique Sainte-Anne du Congo.

Aristide Ghislain NGOUMA

Réflexion

Le Pape demande aux prêtres homosexuels de discerner ou de quitter

Dans un livre d'entretien paru le samedi 1er décembre 2018 en Italie, le Souverain pontife s'est dit *«inquiet»* par la *«mode»* de l'homosexualité dans l'Eglise. Celui que l'on présente souvent comme un *«pape moderne»* a également exhorté les prêtres homosexuels à rester célibataires ou à quitter leur sacerdoce…

Le Pape se dit *«inquiet»* du nombre de prêtres et de religieux gays, estimant que l'Eglise catholique risquait d'être gagnée par la *«mode»* de l'homosexualité.

«L'homosexualité est une question très grave qui doit faire l'objet d'un discernement adéquat des candidats» à la prêtrise et à la vie religieuse, a déclaré le Souverain Pontife dans ce livre intitulé: *«La force d'une vocation»*, qui doit être publié dans dix langues. *«Dans nos sociétés, il semble même que l'homosexualité soit à la mode et cette mentalité, d'une certaine manière, influe aussi sur la vie de l'Eglise»*, a-t-il ajouté. *«C'est quelque chose qui m'inquiète».*

Détecter les «tendances» des séminaristes…

Dès son élection en 2013, le Pape François a adopté un ton plus accueillant avec les homosexuels, lançant son désormais célèbre *«qui suis-je pour juger?»* et en recevant des couples gays. Mais sa position sur l'homosexualité reste celle de l'Eglise.

Un document officiel de 2005 interdit l'accès à la prêtrise à tout homme présentant des tendances homosexuelles, même si de nombreux évêques choisissent de fermer les yeux, en particulier en raison de la chute drastique des vocations dans une grande partie du monde occidental.

Dans le livre d'entretiens, le Pape François demande cependant aux responsables des séminaires et des noviciats de garder les yeux ouverts et de détecter même les candidats susceptibles de développer *«plus tard»* ces tendances.

«Pas de place» dans l'Église pour les prêtres homosexuels

Le Pape François

«Dans la vie consacrée et la prêtrise, il n'y a pas de place pour ce type d'affection. C'est pourquoi l'Eglise recommande que les personnes ayant ce type de tendance profondément ancrée ne soient pas acceptées dans le ministère ou la vie religieuse», explique le Souverain pontife.

Les homosexuels qui sont déjà prêtres, religieux ou religieuses *«doivent être incités à vivre intégralement le célibat, et surtout à être parfaitement responsables, en cherchant à ne jamais créer de scandale dans leur communauté ou parmi les fidèles en vivant une double vie»*, ajoute le Pape François. *«Il vaut mieux qu'ils abandonnent le ministère ou la vie consacrée plutôt que de vivre une double vie»*, insiste-t-il.

Cet été, le Vatican a été fortement secoué par la démission du cardinal Theodore McCarrick, 88 ans, ex-archevêque de Washington, accusé d'agressions sexuelles sur un adolescent remontant aux années 1970. Le Pape a ordonné une enquête approfondie dans les archives du Saint-Siège pour comprendre comment cet homme qui invitait régulièrement des séminaristes et des jeunes prêtres dans son lit avait pu faire une si prestigieuse carrière.

Mais malgré les scandales de pédophilie qui se multiplient au sein du clergé, l'urgence pour le Pape François est de chasser les homosexuels dans les rangs de l'Eglise…

L'homosexualité, un antivaleur à bouter hors de nos mœurs!

La pratique homosexuelle est l'un des phénomènes qui alimentent les débats d'éthique en ce 3e millénaire. C'est un véritable faux débat. C'est comme on soutenait le postulat *«l'eau de la mer est sucrée»*. En effet, si on s'en tient aux fondements naturels de la vie, aux fondements moraux de la société, et plus que tout, aux fondements bibliques de la foi chrétienne, l'homosexualité représente irréversiblement un antivaleur.

La pratique homosexuelle a été longtemps considérée comme une infraction, un comportement réprimé par les codes pénaux, donc naturellement par la société, nonobstant les considérations changeantes que cela a eu à travers l'histoire, notamment au XXe siècle.

Pourtant, qui plus que le chrétien doit dire Non à l'homosexualité et au mariage homosexuel? Au départ, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait catalogué la pratique homosexuelle comme une maladie mentale, une aliénation, car considérée contrenature. Les rapports sexuels entre personnes de même sexe étant inconcevables!

Dieu nous créa, en effet, homme et femme pour jouir de ce noble et sacré don de rapports hétérosexuels, en vue de la procréation (Genèse 1,27.28+2,18.21-24; Proverbes 5,18.19; Psaume 45); au point que même un musicien profane, Youlou Mabiala, osa éterniser ce principe divin, dans sa célèbre chanson Maka: *«mibali na mibali ba balanaka té»*, ce qui se traduit: *«les hommes ne se marient pas entre eux»*.

Cependant au fur et à mesure que cette honteuse pratique se répandait-en secret - à cause d'une certaine indifférence ou complaisance populaire, l'homosexualité a été considérée comme une déviance. Aujourd'hui, dans certains pays en perte de valeurs ou à cause d'un certain relativisme aveugle, elle est vue comme une simple tendance ou orientation physiologico-culturelle (*«bouzoba»*!).

N'est-ce pas un excès de tolérance dont sont épris certains esprits libéraux du siècle d'aujourd'hui, en se prenant - hypocritement plus justes que Dieu le Créateur qui reprouve radicalement ce phénomène odieux (Lévitique 18,22-26 ; Romains 1,26-28)? Ce qui fait exclamer le Pape François *«tolérance zéro»*, au cours d'une interview, au sujet de cette ignoble pratique. Le pire, lorsque cela tend jusqu'à la pédophilie.

L'homosexualité est, à n'en point douter, une profanation du temple de Dieu qu'est le corps de tout homme ou de toute femme, et l'acceptation du prétendu mariage homosexuel, une apostasie, sauf si la Bible était passible de changement comme les Constitutions au gré de quelques intérêts changeants.

Ce qui est sûr, c'est que ni l'apôtre Pierre, ni le curé d'Ars, ni Saint Thomas d'Aquin, ni Saint Augustin, ni les autres saints ou pères de l'Eglise, encore moins le saint dont chacun porte le nom, n'auraient toléré une telle folie. D'ailleurs, dans l'histoire de l'Eglise, aucun pape n'a encouragé cette pratique d'inspiration satanique et antireligieuse.

L'Eglise nous encourage néanmoins à aimer nos frères et sœurs homosexuels, sans nous rendre complices de leur égarement, suivant une sainte vigilance (2 Pierre 1+2+3; Luc 12,4.5), et de les aider dans leur cheminement de guérison spirituelle et comportementale. La position de l'Eglise catholique sur l'homosexualité est donc: *«Une antivaleur à bouter hors de nos mœurs!»* (Cf. Lettre pastorale du Cardinal Malula sur la chasteté en 1986).

Dans cet exaltant apostolat (Jacques 5,19.20) qui représente l'un des défis de la nouvelle évangélisation, tout chrétien est appelé à intercéder et à ne pas céder à une fausse tolérance, sur les pas de Daniel ou du Seigneur Jésus lui-même (Daniel 9,3-19; Jean 17,17) pour que la génération montante soit exemptée de ce péché mortel qui prend de l'ampleur, de la même manière que furent prônés puis abolis l'esclavage et la colonisation… car l'homosexualité est un véritable crime contre le bon sens et la dignité humaine.

Joseph et Marie, priez pour nous et pour le monde!

Aubin BANZOUZI

Conférence épiscopale du Congo (CEC)

Calendrier 2018-2019

Du 6 novembre au 2 décembre 2018: 47e assemblée Plénière, au CIO-Brazzaville.
Du 3 au 9 décembre 2018: Retraite Spirituelle, à Liambou (Pointe-Noire).

Evénements

14 octobre 2018: 50e anniversaire de la Conférence Episcopale de l'Angola et Sao Tomé et Principe, à Luanda-Angola.
22 octobre 2018: 10e Anniversaire de la mort de Mgr Enerst KOMBO, à Brazzaville.

2019

Du 29 avril au 2 mai 2019: Session Pastorale, au CIO-Brazzaville.
En mai 2019: 175e Anniversaire de l'Evangélisation du Gabon, à Libreville-Gabon.
29 juin 2019: Solennité des Saints Apôtres Pierre et Paul (Fête du Pape).
50e Anniversaire de l'ordination presbytérale de Mgr Jean Gardin, à Impfondo.
Du 22 au 29 juillet 2019: Célébration du Jubilé d'Or du SCEAM, à Kampala-Ouganda.
Mardi 14 janvier 2019: Conseil Permanent de la CEC.
Du 7 au 11 février 2019: Conseil Permanent de l'ACERAC.
Du 24 au 27 avril 2019: Semaine Sociale (Justice et Paix).

Programme des obsèques de Sœur Claire FOUETI NGANGA, membre de la Congrégation des Religieuses congolaises du Rosaire

Dans une lettre circulaire datée du 2 février 2019, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse, le décès de Sœur Claire FOUETI NGANGA, membre de la Congrégation des Religieuses congolaises du Rosaire. Le décès est survenu le 29 janvier 2019, à 17h, au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.

La veillée diocésaine se tient le mardi 5 février 2019, à partir de 17h 00, en la cathédrale Sacré-Cœur.

21h 00: fin de la veillée dans la Cathédrale Sacré-Cœur.

Les obsèques auront lieu le mercredi 6 février 2019, selon le programme ci-après:

9h 00: levée de corps à la Morgue Municipale de Brazzaville
10h 00: recueillement dans la Cathédrale Sacré-Cœur
11h 30: office des défunts en la Cathédrale Sacré-Cœur
12h 00: messe des funérailles
14h 00: inhumation au cimetière de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

L'archevêque de Brazzaville invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville à porter dans leurs ferventes prières Sœur Claire FOUETI NGANGA ainsi que ses familles biologique et religieuse.

NÉCROLOGIE

Antoine Bouba-Bouba, en service à la Commission Episcopale de l'Education Catholique (CEEDUC), Antoinette M'boté Ndembo, conseillère et chargée des missions à la Présidence de la République, docteur Auguste Malonga, à Brazzaville, Franck M'boté Bansimba, agent Média Concept Radio-Télé, à Pointe-Noire, ont la profonde douleur d'informer René M'boté, Florent M'boté Banzouzi, à Paris (France), ainsi que les amis et connaissances du décès de leur sœur Marie-Josée Yvette M'boté, capitaine des Forces armées congolaises récemment admise à la retraite et membre de la Légion de Marie de la paroisse Saint Jean-Bosco. Le décès est survenu le lundi 28 janvier 2019, à 16 heures, à l'hôpital régional des armées, à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 34, rue Mana Jean, non loin de la paroisse Ndona Marie, à Massina-PK M'filou.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Un Dimanche en paroisse

Sainte Face de Jésus

(Diocèse de Pointe-Noire)

«La mission de Jésus est universelle»

La chrétienté de la paroisse Sainte Face de Jésus, a célébré le 4e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgie C, dimanche 3 février 2019. La messe a été présidée à 7h15 en kituba par l'abbé Roger Khiedi Sambou, curé de la paroisse. L'animation a été assurée par la chorale Saint Joseph et la Schola populaire paroissiale. Au cours de cette messe les chrétiens ont souhaité leurs meilleurs vœux aux équipes presbytérale et des religieuses de la paroisse. Dans son homélie tirée de l'évangile de Saint Luc (Lc 4, 21-30), l'abbé Roger a invité tous ses chrétiens à être de bons prophètes dans leurs milieux de vie. Le prophète n'est pas seulement le prêtre mais le prophète c'est tout chrétien baptisé qui est chargé de transmettre la Parole de Dieu. Il fait savoir à ses chrétiens que tout baptisé est appelé à être prophète pour annoncer la bonne nouvelle du salut et d'interpeller les consciences des autres qui sont dans une mauvaise conduite. *«Le travail de prophète est de dénoncer le mal. Nous devons savoir que le Seigneur nous avait choisis depuis le commencement de notre vie ici sur cette terre. Nous souvent, on a peur de dénoncer le mal, mais il faut prendre le courage de dire la vérité là où il n'y a pas de vérité. Aujourd'hui de nombreuses personnes vont chercher des prophètes n'importe où juste pour la guérison, juste pour avoir de la richesse. Mais personnes ne songe à aller chercher un prêtre afin de l'aider à laisser des mauvais comportements, de laisser la débauche, de laisser la paraisse, la sorcellerie. Mais nous cherchons le prêtre juste pour la guérison, juste pour le miracle. Combien font des tours de grotte pour demander la grâce de Dieu afin de changer la façon de vivre avec les autres? Tous nous cherchons la guérison du corps pas de l'âme, le miracle».* Si tu veux être un prophète il faut aussi accepter d'être interpellé par d'autres prophètes car la femme peut être le prophète de son mari également le mari peut être aussi le prophète de sa femme a indiqué l'abbé Roger. Le projet de Dieu est de vouloir que le chrétien soit sauvé.

Les fidèles participant à la messe

En septembre 2000, l'annexe Saint Joseph est érigée en paroisse de plein exercice

La paroisse Sainte Face de Jésus est située dans l'arrondissement n°5 Mongo-Poukou, dans le secteur Faubourg à 60 m du Marché. Elle est limitée à l'ouest par la route de Songolo dite Jacques Opangault, à l'Est par la route principale de Siafoumou, au Nord par le marché Faubourg et au Sud par la station X-OIL. L'évangélisation des secteurs Faubourg-Raffinerie-Siafoumou est passée par la pastorale missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit à partir des années 1960. Aujourd'hui la communauté Sainte Face de Jésus est une agglomération de plusieurs secteurs que sont: Faubourg-Songolo-Coraf-Siafoumou-Tchiali-Mongo Poukpou-Koufoli-Tchimana (Lemba)-Mpenga. Ainsi ces communautés villageoises se développèrent avec la pastorale du père Pierre Wauters à partir de 1962, époque durant laquelle les enseignements de catéchisme et la prière de groupe se pratiquent sur le terrain acquis et sur lequel sera ensuite érigée une chapelle en planche au début des années 1990. Désormais les messes y sont célébrées et le poste acquiert vite le statut d'Annexe de la paroisse Saint Christophe d'abord, puis Christ Roi ensuite.

La devanture de l'église

Les baptêmes y sont administrés en juin 1997 par l'abbé Alain Loemba Makosso, alors curé de la paroisse Christ Roi et le 25 octobre de la même année est célébrée dans cette chapelle la première bénédiction nuptiale de deux couples à savoir: Augustine Sylvie et Jacques Kiyindou, Martine et Martial Makaya Fouti. Le développement de la ville aidant, la communauté Saint Joseph crût en nombre et en besoins spirituels. C'est alors que l'évêque du lieu de l'époque, Mgr Jean Claude Makaya Loemba, érigea l'annexe Saint Joseph en paroisse de plein exercice, en septembre 2000. Au début de la vie paroissiale en 2000, la communauté Sainte Face de Jésus comptait un peu plus de 150 fidèles. Aujourd'hui le nombre peut être multiplié par 10, soit un peu plus de 1500 fidèles. Fort de cette évolution, la pastorale de la catéchèse demande davantage de catéchistes. De 2000 à ce jour, on a enregistré 2730 baptisés, 1219 confirmés et 103 mariages. La paroisse compte 14 communautés ecclésiales de base, 11 groupements adultes, 9 groupements jeunes, des mouvements et services. L'administration de la paroisse Sainte Face de Jésus depuis sa création à nos jours a connu les passages des curés suivants: 2000-2010; abbé Bruno Tchimbila; 2010-2012; abbé Jean de Dieu Taty Tchibinda, De 2012 à nos jours; abbé Brice Béranger Mavoungou. En l'espace de 15 ans (2000-2015), la paroisse Sainte Face de Jésus connaît une nette progression dans son édifice, en particulier dans ses 3 dernières années, avec l'embellie de l'église dont les travaux les plus remarquables ont été l'acquisition d'un bloc de 20 terrains d'une superficie de 800 m2 dans le secteur de Koufoli en 2006, fruit des Nsinsani des paroisses Notre Dame et Sainte Face, a contribué à la croissance de la communauté Sainte Face de Jésus. Très vite seront érigées sur le nouveau site une petite chapelle en matériaux durables et une bâtisse en planches servant de permanence. En 2007 Koufoli est déclaré Annexe de Sainte Face de Jésus. Le père Robert Gevaudon a été la cheville ouvrière de cette nouvelle communauté de 2007-2010. L'administration de l'Annexe a évolué sous l'égide des vicaires coopérateurs ci-après: 2007-2012, les pères spiritains: Robert Gevaudon-Jacques Dehais-Mathieu Bililou; 2012-2014, l'abbé Luc Poaty; de 2012 à nos jours, abbé Tiburce Diamesso.

La communauté Koufoli a besoin de croître davantage pour obtenir son autonomie.

Odette Massoussa, membre du Conseil pastoral de la paroisse Sainte Face de Jésus, représentante du vice-président du Conseil pastoral paroissial, Bernard Moussoki

«Travaillons dans la cohésion pour l'épanouissement de notre paroisse»

Depuis combien de temps assurez-vous le rôle de vice-présidente du Conseil pastoral paroissial? Et quel est la durée de votre mandat?

**Je voudrais faire un petit rappel, que c'était au cours des années 2007, j'étais vice-présidente du Conseil pastoral de la paroisse Sainte Face de Jésus. C'est mon frère Bernard Moussoki qui assure ce poste depuis 2013. Le mandat est de 3 ans renouvelable.

Avez-vous des défis à relever durant cette nouvelle année? Et quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre mission?

**La paroisse a beaucoup à faire et surtout dans le cadre de la construction. Notre paroisse a un espace assez réduit et nous sommes obligés de réfléchir afin de tout mettre en œuvre de telle manière que nous arrivions à loger quelques structures tel que le presbytère B afin que nous ayons d'autres perspectives en construisant d'autres édifices. Afin que notre paroisse ait suffisamment de structures pour permettre à ce que nos groupements puissent se trouver une place de choix pour faire le travail. Le grand défi à relever cette année est d'achever les travaux de construction du presbytère B. Les difficultés sont d'ordre financier mais nous ne baisons pas les bras nous positivons car des chrétiens de Sainte Face répondent toujours lorsqu'on leur demande de faire quelque chose. Mais il faut aussi du temps, afin de réaliser nos projets.

En tant que membre du Conseil pastoral de la paroisse Sainte Face de Jésus, quel est l'appel que vous lancez aux chrétiens de la paroisse pour cette nouvelle année pastorale 2018-2019?

**L'appel vibrant que je lance aux chrétiens de la paroisse Sainte Face de Jésus, c'est de pratiquer l'Amour dans nos cœurs parce que lorsque l'amour y est on s'arrange à réussir, on s'arrange à atteindre des objectifs que nous fixons. Parce que le tout se repose sur l'amour.

Cette année le Saint-Père nous exhorte à la Sainteté, comment allez-vous exhorter les chrétiens de Sainte Face de Jésus pour qu'ils puissent pratiquer la Sainteté?

**D'abord nous devons mettre l'esprit du pardon au centre. Nous devons nous pardonner les uns les autres, parce que nous ne sommes pas des anges car nous sommes des personnes vulnérables. Donc nous les chrétiens de Sainte Face, nous devons mettre le pardon au centre de nos vies, dans nos familles, dans nos maisons, également dans notre paroisse. Et surtout ne pas juger, car cette sainteté n'est pas facile à vivre pour nous les humains mais lorsqu'on a l'amour dans nos cœurs, nous pouvons facilement vivre la sainteté dans nos familles, dans notre paroisse et dans nos quartiers.

Un dernier mot pour les chrétiens de la paroisse Sainte Face de Jésus?

**Un dernier mot, c'est d'exhorter mes frères et sœurs de la paroisse Sainte Face de Jésus de travailler dans la cohésion, dans la paix, dans l'harmonie afin que notre paroisse aille en avant.

Abbé Roger Khiedi Sambou, curé

L'Amour de Dieu dans les cœurs et dans la vie de tous les jours

Père, pouvez-vous nous présenter votre paroisse?

**La paroisse Sainte Face de Jésus, est située à Loandjili Faubourg dans l'arrondissement n°5 Mongo Poukou à 40 m côté gauche de la ruelle avant l'intersection de la route Songolo dite avenue Jacques Opangault et la route principale de Loandjili qui borde le marché Faubourg. La paroisse a été est érigée en 2000. Elle fut d'abord l'annexe de la paroisse Christ Roi et s'appelait Saint-Joseph et je suis curé de la paroisse depuis 2018.

Comment est organisée la pastorale dans votre paroisse?

**La pastorale elle est très active. D'abord il y a des messes qui sont célébrées tous les jours, et chaque jour il y a un groupement qui anime la messe. Et nous avons 12 mouvements adultes et 10 mouvements jeunes en dehors de ces mouvements, nous avons des communautés de base appelées des *«Mabundu»* et nous avons 22 Mabundu. En semaine, la messe est célébrée à 6h15 et le samedi à 18h la messe anticipée et le dimanche 7h et 10h. Nous avons aussi des messes célébrées dans les Mabundu tous les deux mois avec mes deux collaborateurs l'abbé Tiburce Diamesso et l'abbé Stanislas Silaho. Il y a aussi la pastorale des malades chacun de nous un jour il va visiter les malades dans les quartiers pour accompagner les malades nous avons aussi la journée du mardi mes vicaires et moi, nous sommes là pour écouter des gens qui ont des situations, des difficultés de la maladie pour essayer de les accompagner dans la prière. Nous avons aussi des récollections qui sont programmées, des formations qui sont organisées et également la catéchèse qui est la partie la plus importante dans notre paroisse car nous mettons un accent particulier sur la formation des gens, des jeunes ou des adultes. Cette année nous avons plus de 400 inscrits pour la catéchèse enfants et adultes. La catéchèse se déroule chaque jeudi pour les adultes et le samedi pour les jeunes.

Comment avez-vous trouvé la paroisse à votre arrivée? Qu'avez-vous fait et quels sont les défis à relever?

**J'ai trouvé la paroisse en chantier, donc il fallait continuer avec ce que mes prédécesseurs ont laissé comme travaux. Dès qu'on arrive on ne peut pas dire qu'on a tout fait. Ils ont lancé et moi j'ai pris le bateau en marche que ce soit dans le plan spirituel, soit sur le plan matériel ce qu'ils ont lancé moi je suis en train de continuer. Je peux commencer sur le plan spirituel, où j'ai mis de telle sorte que des communautés de base puissent être en évolution. Il y a également des formations sur lesquelles moi je mets un accent particulier, comme dans le plan pastoral nous avons mis en place au début de chaque année un plan pastoral comme une boussole qui nous montre la direction. La formation dans notre paroisse, pourquoi? Je veux que les chrétiens soient formés surtout au plan spirituel et chaque mois j'ai programmé une formation pour des responsables des groupements et des chrétiens pour discuter sur certaines choses que les chrétiens ne comprennent pas. Sur le plan matériel, la chapelle est en chantier. Et nous avons un grand projet de construire un grand bâtiment qui est appelé au niveau du diocèse un projet de mase, parce qu'il est prévu de construire un bâtiment de trois niveaux qui comprendra d'un côté le presbytère et de l'autre côté, des salles de catéchisme et également des salles de conférences. Nous avons un projet qui est en cours, car nous voulons acheter une parcelle qui est en face de la paroisse, qui pourra servir la paroisse à combler les besoins de la paroisse.

Etre curé ou administrateur dans le diocèse c'est une marque de considération et signe de bonne coopération avec l'évêque. Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre charge?

**Être curé, c'est une charge, c'est une lourde responsabilité. Parce que le curé, c'est le représentant de l'évêque dans une paroisse. C'est difficile car c'est une mission délicate, car c'est le curé qui montre la direction, qui assume tout dans une communauté et il est au regard de tous. Ce n'est pas si facile mais on est obligé de prendre la responsabilité. Dans tout ça, ça demande beaucoup d'humilité, avoir l'écoute des autres confrères et de tout le monde, c'est de ça qui nous permet d'avancer. Je dirai que c'est une responsabilité contraignante, mais il faut l'exercer avec beaucoup d'humilité.

Père, à observer de loin, une bonne atmosphère règne entre vous et les vicaires de la paroisse. Quelle stratégie adoptez-vous pour l'harmonisation, la programmation et la planification de la pastorale de votre paroisse?

**La stratégie est juste le dialogue. Car je ne peux rien faire sans mes confrères. Nous avons des rencontres d'échanges et j'ai besoin aussi d'écouter leurs propositions par rapport à la mission qui nous a été confiée et que chacun dise ce qui n'a pas marché et de prendre des résolutions. Cela nous permet de faire avancer la vie en communauté. Pour mettre l'harmonie c'est juste avoir le dialogue entre nous. Ma stratégie est le dialogue et je suis ouvert à mes confrères et avant de faire quelque chose pour la paroisse je demande leur avis afin qu'ils s'impliquent eux aussi dans la vie pastorale.

L'auteure

Madocie Déogratias MONGO
Journaliste-Stagiaire à La Semaine Africaine-Pointe-Noire.

Sous-préfecture de Mindouli

Un ''Mbongui'' des communautés pour semer la paix

Dans la salle de conférence d'une auberge de la sous-préfecture de Mindouli, le 29 janvier dernier, représentants des populations de différentes bourgades de la sous-préfecture, Chefs de villages, ex-combattants et représentants des organisations de la société civile se sont retrouvés, sous l'égide de leur sous-préfet, Francis Ntéla, pour échanger autour des problèmes qui minent le retour de la paix, après la signature des Accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités le 23 décembre 2017, à Kinkala.

Les officiels et participants après la cérémonie d'ouverture

C'était en présence du directeur de cabinet du Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Albert Samba, du maire de la communauté urbaine de Mindouli, du représentant adjoint des agences du système des Nations Unies, des représentants du pasteur Ntumi et d'autres invités.

Le sous-préfet de Mindouli a déclaré: *«dans la vie en société et quels que soient les évènements vécus ou les problèmes rencontrés, les hommes ont besoin de se parler, d'échanger, de discuter quelques fois afin de se comprendre, de s'accorder sur de nécessaires fondamentaux»*, estimant avec Hegel que la racine de l'humanité est l'accord mutuel.

Le représentant des agences du système des Nations Unies, remerciant la population de Mindouli, a indiqué que les échanges intra-communautaires concernent les problèmes au quotidien pour un rapport de cohésion pacifique et ne doivent pas connaître de déviation politique. *«Dire ce qui fait mal et demander pardon aux autres n'est pas une bassesse mais plutôt une grandeur d'esprit. Après un conflit, les solutions de paix s'imposent toujours»*, a-t-il conclu en réaffirmant la disponibilité des agences des Nations Unies à accompagner le processus DDR dans le département du Pool.

Ouvrant les travaux d'échanges, Albert Samba a rappelé la mise en place des précédentes plateformes d'échanges intra-communautaires, celles de la commune de Kinkala, des sous-préfectures de Kinkala et de Goma Tsé-Tsé. Il a souligné que cette activité n'avait aucunement le profil d'un dialogue politique et ne l'était point bien que tant réclamé et compréhensible au demeurant.

Les travaux préparatoires à l'installation de la plateforme d'échanges ont été présidés par l'abbé Félix Maboundou, curé de la paroisse catholique de Mindouli, assisté de Francis Ntéla, sous-préfet de Mindouli, d'un représentant des Ex-combattants et d'une représentante de la société civile. Bien avant l'entame des échanges, des thématiques sur la gestion des conflits: *«La prévention des conflits», «L'approche communautaire dans la gestion des conflits»*, respectivement développées par Jean-Pierre Nankountala et Jean-Pierre Bitémo, ont édifié les participants sur la pédagogie de prévention des conflits et l'implication de la communauté pour les résoudre.

Des ex-combattants à l'arrière plan pendant les échanges

Dans les échanges, les populations de Mindouli, à l'instar de celles des autres sous-préfectures (Kinkala, Goma Tsé-Tsé), ont relevé maintes inquiétudes qui frustrent chacune et chacun dans sa misère. Des inquiétudes qui sont loin de conforter l'espoir suscité par les Accords de Kinkala, voire l'espérance d'une région qui se reconstruit. Tels le manque d'eau potable dû au pillage des installations ''Eau pour Tous'' par les militaires, le manque des conditions viables dans les préscolaires, le manque d'électricité, le non-respect des chefs de villages pris en tenaille par les ex-combattants et les militaires, le viol des jeunes filles, le manque de semence pour relancer l'agriculture les routes abandonnées à l'érosion, la stigmatisation, l'oisiveté et l'esprit moutonnier des ex-combattants, les tracasseries des ex-combattants et militaires vis-à-vis des transporteurs, la peur des populations liée aux menaces verbales des militaires et ex-combattants. La Force publique, ont témoigné les populations, contribue largement à ce sentiment, de même que les ex-combattants qui ne cessent de dire: *«ce n'est qu'une récréation donnée»*. Quelle population pourrait vaquer à ses affaires et se reconstruire dans une telle psychose? A cela s'ajoute l'épineux problème des maisons cassées et pillées qui entrave le retour des populations. Des pratiques qui consolident un contentieux, c'est-à-dire un besoin fondamental de réparation. Principalement quand la destruction des villages a été, selon les dires des populations, le fait d'unités régulières de la Force publique en service commandé agissant sous la responsabilité de leur chef. La paix durable ne peut évidemment pas faire l'économie de la gestion d'un tel contentieux.

Prisonnière des guerres larvées que les politiciens se livrent sur son sol, la population du Pool, en général, et celle de Mindouli, en particulier, demeure un peuple douloureusement meurtri et appauvri. Sans un minimum de paix comment se remettre au travail? Mais sur quoi fonder la paix si les populations n'ont point trouvé, chacune, son intégration socio-économique et la pratique quotidienne des solidarités actives dont est tissée l'économie pacifique d'un pays? C'est ce à quoi s'attèlent le PNUD, le FNUAP, le HCR dans ce département.

A l'issue des travaux, des recommandations ont été formulées au nombre desquelles, le retrait des militaires des anciennes zones de conflit, le redéploiement des services de la Gendarmerie et de la Police, le démarrage des activités du DDR, la levée de toutes les barrières sur les routes principales, l'arrêt de la stigmatisation des ex-combattants, la mise en place d'un processus de dédommagement et de prise en charge psychologique des populations civiles victimes du conflit, ainsi que des orphelins de guerre; la réhabilitation des principales infrastructures socio-économiques à travers les HIMO, la poursuite du dialogue franc à l'intérieur du district, la facilitation du rétablissement des pièces d'état civil sans frais.

Par ailleurs, un comité local de dialogue et de réconciliation a été mis en place. Il est ainsi constitué: président: abbé Félix Maboundou; vice-président Guillaume Nsehassani; secrétaire: Enveh Miayissa; Trésorière: Chimène Missibou, Les plateformes (ou comités) d'échanges intra-communautaires sont organisées conjointement par le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants et les Agences du système des Nations Unies (PNUD, FNUAP, UNHCR), avec l'appui financier du Fonds de consolidation pour la paix (PBF). Elles sont mises en œuvre par l'ONG congolaise AAISC/AMSCO.

Viclaire MALONGA

BAD - Fondations Big Win Philanthropy et Dangote

Un plan pour améliorer la nutrition des enfants et lutter contre les retards de croissance

Contribuer à une réduction de 40 % des cas de retard de croissance chez les enfants africains de moins de 5 ans d'ici à 2025. C'est l'objectif du plan ambitieux qu'a lancé en décembre dernier la Banque africaine de développement en collaboration avec Big Win Philanthropy et la fondation Aliko Dangote.

Aliko Dangote

L'Afrique perd en effet 25 milliards de dollars par an pour couvrir les coûts liés à la morbidité et à la mortalité des enfants, ainsi qu'à une déficience de leur développement cognitif, physique, puis économique, causée par la malnutrition. Des pertes qui peuvent pourtant être évitées.

«Pour exploiter son potentiel humain et économique, l'Afrique doit investir dans la nutrition – surtout dans les 1 000 jours entre la conception et l'âge de deux ans – qui est la base essentielle d'une bonne productivité plus tard», a déclaré Oley Dibba-Wadda, directrice chargée du Département du capital humain, de la jeunesse et du développement des compétences de la Banque.

«Le continent africain peut devenir un véritable moteur de productivité au XXIe siècle, mais il ne peut maintenir sa croissance économique et intégrer, dans le même temps, sa population croissante de jeunes sans s'attaquer d'abord à ces retards de croissance», a-t-elle ajouté. D'où l'objectif de ce Plan d'action multisectoriel pour la nutrition d'obtenir des Gouvernements des soutiens et des engagements supplémentaires en faveur de la nutrition.

La Banque entend ainsi *«catalyser les investissements intelligents en matière de nutrition» dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau, de l'assainissement et l'hygiène, du social et de la santé»*. En mobilisant des investissements à travers ces cinq secteurs et en encourageant ses pays membres à en faire de même. La Banque africaine de développement fait d'une pierre deux coups pour chaque dollar dépensé: améliorer la vie des populations et générer la croissance économique.

Jennifer Blanke, vice-présidente chargée de l'agriculture et du développement humain et social à la Banque africaine de développement, a souligné l'importance d'une collaboration active et substantielle avec le secteur privé, condition sine qua non, selon elle, pour *«obtenir des résultats durables»*

«La nutrition est aussi importante pour le développement humain que les investissements en infrastructure et en énergie pour le dynamisme de la croissance économique. Les représentants de Big Win Philanthropy se réjouissent du leadership du président Adesina, qui fait de la nutrition et de l'investissement dans le développement du capital humain ses priorités», a déclaré Jamie Cooper, présidente du groupe Big Win Philanthropy.

Lors du lancement du plan, la présidente directrice générale de la fondation Dangote, Zouera Youssoufou, a déclaré: *«Nous n'aurions pas pu l'élaborer seuls, il était donc normal d'apporter notre soutien financier à la Banque africaine de développement pour la mise au point de cette stratégie nutritionnelle. Nous sommes vraiment heureux de la voir se concrétiser après deux ans de cheminement.»*

En 2017, plus du tiers des enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance dans le monde vivaient en Afrique, avec des taux atteignant 35,6 % en Afrique de l'Est, 32,1 % en Afrique centrale, 29,9 % en Afrique de l'Ouest, 29,1 % en Afrique australe et 17,3 % en Afrique du Nord. Le Plan révèle également que l'Afrique est la seule région du monde où le nombre d'enfants affectés par un retard de croissance a augmenté au cours des dernières années.

Le plan met tout particulièrement l'accent sur l'intégration d'interventions judicieuses sur le plan nutritionnel dans les nombreux projets agricoles élaborés par la Banque. Sa stratégie *«Nourrir l'Afrique»* concrétise le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Celui-ci vise l'éradication de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté extrême. En plus de l'amélioration de la productivité, le plan d'action examine les possibilités de nourrir l'Afrique en incluant les chaînes de valeur des produits de base, qui n'apportent pas seulement des calories, mais une plus grande valeur nutritionnelle.

V.M.

Changements climatiques

Vers la validation de la note conceptuelle du Projet...

Patronné par Arlette Soudan Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement, un atelier organisé le 30 janvier à Brazzaville a permis de valider la note conceptuelle du Projet sur le renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Congo.

Des participants à l'atelier

D'une durée de cinq ans, le coût de ce projet est de 10 millions de dollars. Il vise à créer une dynamique autour de l'adaptation aux changements climatiques au Congo et repose sur trois composantes: la sensibilisation et les connaissances; les services climatiques et notamment des bulletins météos proposant des informations ciblées; les moyens d'existence résilients, notamment l'adaptation des moyens de subsistance et la diversification des revenus dans les communautés vulnérables.

En termes économiques, les investissements dans l'atténuation des impacts du changement climatique se veulent attractifs. Chaque dollar investi dans l'adaptation permet d'éviter des coûts liés aux effets du changement climatique. Ces avantages aidant, l'investissement dans l'adaptation s'impose comme réponses publiques au changement climatique. Et c'est tout le sens du projet.

La note conceptuelle à valider, a dit Jean-Martin Bauer, représentant du Programme alimentaire mondial au Congo, *«est basée sur des entretiens communautaires avec des centaines de Congolais de la Bouenza, de la Likouala et de la Sangha réalisés entre avril et août 2018. Les agriculteurs de la Bouenza nous ont expliqué la difficulté que leur pose l'imprévisibilité croissante des saisons, les risques qu'ils encourent au moment des semis. Les autochtones de la Sangha et de la Likouala nous ont décrit le tarissement des cours d'eau dans lesquels ils pêchent, et le décalage de la saison des chenilles source majeure de protéine.»*

Après ces consultations communautaires, les cadres du ministère, a-t-il souligné, ont animé à Brazzaville plusieurs ateliers participatifs pour définir les grandes lignes du projet.

La note conceptuelle, après validation, sera examinée par le Conseil d'administration du Fonds d'adaptation en mars. Une proposition complète sera rédigée et soumise au Conseil d'administration du Fonds d'adaptation, pour décision en octobre 2019.

Alain Patrick MASSAMBA

Fondation Brise Dimitri Bayendissa

Première édition d'un forum de la «jeunesse du développement durable» à Pointe-Noire

Environ une cinquantaine de jeunes issus de différents établissements scolaires de la ville de Pointe-Noire ont participé le 29 janvier 2019 au forum de la ''Jeunesse du développement durable'' organisé par la Fondation Brise Dimitri Bayendissa, éponyme de son président, le député PCT (Parti congolais du travail) de la deuxième circonscription de l'arrondissement 3 Tié-Tié.

Dimitri Bayendissa et Hatim Aznague

Au-delà de la solennité des discours de la cérémonie d'ouverture placée sous la direction des préfets de Pointe-Noire et du Kouilou, ce forum a connu deux moments importants. D'abord, la signature des accords de partenariat, puis la sensibilisation et la formation des jeunes sur les enjeux et les défis liés aux Objectifs du développement durable (ODD), tels que définis par les Nations Unies.

Signature des parapheurs

Les officiels

A propos des accords de partenariat, ils sont été signés, d'une part, entre la Fondation Brise Dimitri Bayendissa et la Youth SDG Actions Morocco, que dirige M. Hatim Aznague. Il s'agit d'une initiative marocaine mobilisatrice d'actions pour le développement durable. Et, d'autre part, entre la Fondation Brise Dimitri Bayendissa, la Youth SDG Actions et le secrétaire exécutif du Conseil consultatif national de la jeunesse. Aux termes de ces accords, les signataires se sont engagés à œuvrer ensemble pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement. Ces accords ont été paraphés sous la caution morale de M. Armand Cyrille Gassaille, Directeur départemental du Plan et du développement.

Le deuxième moment fort a consisté en l'organisation d'un atelier de formation des jeunes aux Objectifs du millénaire pour le développement. Ces ateliers ont été animés par les experts de la Youth SDG Actions Morocco.

La Fondation Brice Dimitri Bayendissa est convaincue que dotés de compétences et des possibilités nécessaires pour atteindre leur potentiel. *«Les jeunes Congolais peuvent jouer un rôle important, non seulement dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du programme, mais également dans la responsabilisation des pouvoirs publics»,* a dit l'honorable Brice Bayendissa, en qualité de Président de la fondation qui porte son nom.

Pour M. Hatim Aznague, *«il y a urgence ; le temps est venu de mener une campagne sérieuse pour l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030…Nous considérons comme notre mission de garantir que la société civile se voie attribuer un rôle important dans la mise en œuvre des ODD».* Cette pensée a été aussi confirmée par M. Armand Cyrille Gassaille, le Directeur départemental du Plan et du développement. Qui a dit qu'il y a urgente nécessité de nouer et de consolider des partenariats stratégiques liés aux objectifs de durabilité, pour renforcer les capacités du Congo dans la mise en œuvre de ces objectifs.

ISP imprimerie Saint-Paul s.a

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul: 80 ans de savoir-faire à vous plaire.

PARCELLE A VENDRE
AU QUARTIER MOUTABALA
MFILOU-NGAMABA, vers PK.

CONTACT:
Tél: 06 944 07 44

Musique

Quand Les Bantous de la capitale chantent Grand Kallé!

Une prouesse artistique inédite. Voilà ce que vient de réaliser la Fondation Kallé. En publiant l'acte 1 du best-of des chansons du célébrissime chanteur Grand Kallé (Joseph Athanase Kabasele Tshamala, à l'état civil), le père de la musique congolaise moderne et fondateur de l'orchestre African Jazz de Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC). Des titres chantés par le mythique orchestre Les Bantous de la capitale.

Intitulé «Grand Kallé Bantous de la capitale», ce joyau artistique comprend vingt chansons que les Bantous ont enregistrées à Brazzaville, entre septembre et novembre 2018. Il s'agit de: «Ebale ya Congo», «Africa d'ambiance», «K.J.», «Parafifi», «Loboko na litama», «Carrefour d'Addis-Abeba», «Co-co-co qui est là», «Kelya», «Indépendance Tcha Tcha», «Ba monaki yo», «Nzela mossika», «Mosselebende to bolingo», «Bacara», «Laurent Fantômes», «Olga Kallé», «Bolingo suka te», «Bola Ngongui», «Kallé Kato», «Na lulaki yo mingui», et «Yvette».

La pochette de l'album

Comment est né ce projet, véritable pont entre les deux rives du fleuve Congo? *«La Fondation Grand Kallé avait pour idée de valoriser le patrimoine de Grand Kallé, au travers des rééditions de plusieurs manifestations. Il s'avère que les dirigeants de la Fondation Kallé, notamment la promotrice de ce projet, a été séduite par une interprétation des Bantous, lors d'une visite à ce groupe, comme elle le fait régulièrement. Et c'est comme ça que ce projet prend corps. Et moi j'ai pris la mission, en fait, de formaliser ce projet, mettre en accord Les Bantous de la capitale, la sélection musicale, la promotion, en fait, le métier que je sais faire»,* explique Eddy Fleury Ngombé, producteur exécutif du projet Pont sur le Congo Grand Kallé par les Bantous de la capitale, par ailleurs producteur de musique, éditeur et manager culturel.

«Ce sont des reprises des meilleures chansons de Grand Kallé. Quand on dit meilleures, ce n'est pas évident de les choisir. Mais, on en a pris vingt pour le premier volume. Les Bantous ont enregistré cet album sous le regard bienveillant du patriarche Edo Ganga, et la direction artistique d'Albert Tsonga «Dhédhé», le chef d'orchestre», commente-t-il.

Eddy Fleury Ngombé

La sortie officielle de l'opus qui a été masterisé en Europe est prévue le 8 février prochain. *«Nous allons présenter l'album à la presse spécialisée. Il y aura aussi quelques invités qui viendront découvrir l'album, en présence de quelques membres des Bantous à la FNAC, qui sera le point de départ de cet album. S'ensuivront des émissions et peut-être, une présentation officielle en live, dans les prochaines semaines»*, précise Eddy Fleury Ngombé. Et de commenter: *«Nous avons fait un travail passionnant. Comme toute œuvre humaine, il y a des choses à revoir… Mais nous sommes contents de l'équipe entière qui a dirigé ce travail qui nous a permis d'avoir un son que nous avons souhaité. Je voudrais remercier tous les musiciens des Bantous, la Fondation Grand Kallé, la promotrice du projet, et toutes les personnes qui ont intervenu dans ce projet... Je remercie les Bantous de la capitale, particulièrement le patriarche Edo Ganga, qui a collaboré avec Grand Kallé, autrefois, qui, tout le long de ce projet, a mis son cœur, ses conseils, pour que nous arrivions à ce résultat. Je voudrais aussi remercier les musiciens des Bantous actuels, les actifs, notamment le chef d'orchestre Dhédhé, qui nous a permis de retrouver une sonorité proche des Bantous, de façon à ne pas déstabiliser les amoureux de la belle rumba de Grand Kallé. Que Grand Kallé, le père de la rumba congolaise, soit interprété par le plus grand de nos groupes et le plus ancien, c'était vraiment un honneur pour moi de diriger ce projet!»*

Pour accompagner l'album, des concerts dont les dates restent à déterminer seront organisés à Brazzaville et, bien entendu, à Kinshasa. *«Que l'album soit présenté à Kinshasa, c'est une évidence. On ne peut pas célébrer Grand Kallé, sans parler des deux rives du fleuve Congo. L'histoire de Grand Kallé, musicalement et personnellement, s'écrit sur ces deux rives-là. Ce n'est pas fortuit, d'ailleurs, que sur la pochette de cet album, vous avez une espèce de pont sur lequel Bantous est inscrit et deux grands monuments des deux rives. Grand Kallé trône tout au-dessus, comme pour dire qu'il appartient, en réalité, comme dit sa chanson ''Ebale ya Congo'', à aucune de ces rives. Il appartient au Congo, le grand Congo. Nous allons partir à Kinshasa pour présenter cet album. D'abord pour rendre hommage à Grand Kallé, parce que c'est le père de la rumba que nous jouons aujourd'hui, et parce que l'orchestre Les Bantous devra aussi se présenter à cette partie du Congo, à ses mélomanes», commente* Eddy Fleury Ngombé.

Pour mémoire, Grand Kallé a vu le jour le 16 décembre 1930 à Matadi, en RDC, et est décédé le 11 février 1983, à Paris, en France.

Véran Carrhol YANGA

Publication

Un nouvel essai d'Emile Gankama sur le marché du livre

Publié aux Editions Les lettres Mouchetées en décembre 2018 à Pointe-Noire au Congo, le nouvel essai de l'écrivain Emile Gankama s'intitule: «La famille africaine». La présentation et la dédicace de l'ouvrage, sous l'égide du Pr André Patient Bokiba, critique littéraire, ont eu lieu vendredi 1er février 2019 à Brazzaville, devant un parterre de férus de la littérature. Dans ce livre qui compte 99 pages, l'auteur aborde les différents aspects liés au concept famille, en essayant de replacer la problématique dans le contexte historique de la construction de la famille africaine depuis les origines, l'esclavage, la colonisation, les indépendances... Des mutations qui se sont opérées, et à l'allure où le concept famille évolue, ce à quoi pourrait se résumer la famille. L'auteur l'élucide à travers, entre autres, les thématiques: «Par elle-même et par autrui», «Des lauriers pour l'histoire et pas seulement», «Valeurs partagées dans la douleur», «A contrecœur», «Feux de paille», «le fonctionnaire de la famille», «l'Afrique éternelle».

L'auteur, au milieu

C'est quoi, au juste, la famille? Père, mère, frère et sœur, les oncles et les tantes, les cousins, les grands parents, *«voilà qui, classiquement, occupent les cases généalogiques de toutes les familles du monde»*, dit-il, en faisant remarquer qu'en Afrique, *«il en va autrement»*. La famille s'élargit au-delà de la consanguinité *«pour atteindre le village de provenance de la personne, les bourgs alentours, le clan, l'ethnie et bien encore»*, explique-t-il. Et cela donne du fil à retordre à ceux qui disposent d'un revenu. Ils doivent prendre soin, non seulement de leur progéniture, mais aussi de cette famille élargie. D'où, pour Emile Gankama, *«en Afrique, personne ne peut feindre d'ignorer le poids que la famille fait peser sur les modiques revenus des foyers, sur les balbutiantes institutions publiques et privées, sur la conception même du développement…»*.

Pour tenter de donner une réponse à ce problème majeur, qui préoccupe l'Afrique, l'auteur estime que les Africains, tout en gardant leurs us et coutumes, leurs bonnes mœurs caractérisées par le partage et la solidarité, doivent cultiver les vertus du travail. Ainsi que le stipule un adage: *«Il vaut mieux apprendre la personne à pêcher, plutôt que lui donner tout le temps du poisson»*. En donnant du travail, on rend indépendant. Et l'indépendance s'acquiert par le travail productif. C'est pour cette raison qu'il conclut: *«Dans ce processus, l'Afrique est, sans doute, le continent qui ne doit pas manquer au rendez-vous du partage en suivant sa route vers le progrès, sans s'aliéner ses valeurs, mais en accordant au travail productif la place qui lui revient»*.

Emile Gankama n'en est pas à sa première publication. Il a, à son actif, au moins 4 essais, parmi lesquels: *«La ville aux âmes ivres»*, et *«Pouvoir, tradition, modernité. L'école de Denis Sassou-Nguesso»*.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Musique/Deuil

Master Mwana Congo inhumé à Brazzaville

Virtuose de la guitare, auteur-compositeur et arrangeur de renommée internationale, Master Mwana Congo «Manatcha» (Ignace Nkounkou, à l'état-civil), décédé le 8 janvier 2018 à Brazzaville à l'âge de 73 ans, des suites d'une longue maladie, a été inhumé au cimetière Ma Campagne, le 1er février dernier. Après un hommage mérité au Cercle culturel Sony Labou Tansi, et une messe de requiem en l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo. Sous la houlette du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo.

L'orchestre Bantous de la capitale a interprété des morceaux dans lesquels Master a mis sa touche de guitare.

Passionné de musique, virtuose de la guitare, Master Mwana Congo a composé plusieurs chansons, telles que: ''Massamba'', ''Brigitte'', ''Marie-Monique'', et ''Tika ndeko''. Il était l'un des acteurs de l'orchestre Mando Negro Kwala-Kwa dont il a marqué la période de gloire après avoir remplacé en 1963 le soliste Alphonse Mpassi-Ngongo «Mermans» parti dans l'orchestre Les Bantous de la capitale.

Après la dislocation de Mando Negro dans les années 77, il

Master Mwana Congo

s'installe à Paris, en France, pour une carrière solo (où il rencontrera Théo-Blaise Kounkou qui le ramènera à la musique parce qu'étant reconverti dans une autre branche sociale. A partir de 1980, il devient l'un des grands noms de la rumba et du soukouss aux côtés de nombreuses célébrités congolaises et africaines : Sam Mangwana, Abeti, Tshala Muana, etc.). De par son savoir-faire, il contribue à la fantastique renommée de nombreux musiciens, et à faire danser les Congolais, Africains et le monde entier avec des œuvres comme ''Mwana Djambala'' de Théo-Blaise Kounkou; ''Ce n'est que ma secrétaire'' ; ''L'argent appelle l'argent'' de Pamelo Mounk'a ; ''Missengué'' de Pierre Moutouari; ''Carte postale'' ; ''Emuankana'' de Youlou Mabiala ; ''Tabali'' de Kosmos Moutouari ; ''Marilyne'' de Ballou Canta…

Dieudonné Moyongo déposant la gerbe de fleurs devant la dépouille du disparu

Pendant cette période, sa carrière a véritablement explosé.

A califourchon entre Paris et Brazzaville, il monte en 2013 un studio d'enregistrement qui a parfaitement fonctionné jusqu'à sa mort.

Né le 1er février 1946, Master a fait ses études primaires à Mindouli, Kinkala et Matoumbou avant de les poursuivre à Brazzaville, à la Grande école de Poto-Poto, puis à Chaminade pour le cycle secondaire. Avec comme amis d'école Jean-Jacques Nicolas Mvouenzé, Jean-Jules Okabando, Laurent Botséké, etc.

L'orchestre Les Bantous de la capitale

Autodidacte à la guitare, il s'est forgé seul en dehors de deux ou trois mois d'initiation à la guitare classique de feu Guy-Léon Fylla, ancien président de l'UNEAC. Sa carrière germe très tôt au milieu des copains du quartier, mais le niveau de guitare n'est pas encore au top. Il prend l'habitude d'écouter les autres et sera fasciné par docteur Nico et Papa Noël. Il se met au travail et commence à attirer l'attention des autres artistes qui le consultent pour former des groupes.

Avec Mando Negro (devenu Kwala-Kwa), sous l'influence du comité de Pointe-Noire, Master inscrira son nom en lettres d'or dans le répertoire des grands artistes du Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

COMPTE RENDU DES SESSIONS ORDINAIRES BILANCIELLE ET BUDGETAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JANVIER 2019

Le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale s'est réuni le 29 janvier 2019 à 10 heures 30, dans la salle de Conférence de l'organisme, en session ordinaire bilancielle et en session ordinaire budgétaire sous la direction de monsieur Christian BARROS, son Président.

I- DE LA SESSION BILANCIELLE

L'ordre du jour de la session bilancielle a porté sur quatre (4) points:

1. Examen et adoption du procès-verbal de la session bilancielle du 26 janvier 2017

Le procès-verbal a été adopté.

2. Examen et adoption des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015

L'exercice 2015 a dégagé un total bilan de 228 091 634 956 Francs CFA, répartis ainsi qu'il suit, par branche de gestion:
- prestations familiales (PF) 25 867 745 190 Frs CFA;
- accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP) 4 181 157 618 Frs CFA;
- pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès (PVID) – 27 140 299 694 Frs CFA;

Les commissaires aux comptes ont certifié que les états financiers 2015 de la CNSS donnent une image fidèle du résultat des opérations, ainsi que de la situation financière du patrimoine de la Caisse à la fin de l'exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prescrites par le code CIPRES.
Le conseil a adopté les états financiers exercice 2015 de la CNSS et décidé d'affecter le résultat net en report à nouveau.

3. Examen du rapport de gestion 2016

Il ressort de ce rapport que l'exercice 2016 de la CNSS a dégagé un solde net de trésorerie positif en fin de période de 1 522 027 194 Francs CFA.
Cependant, il sied de rappeler que les efforts appréciables de l'organisme, même maintenus, ne pourront plus garantir, à termes, l'équilibre financier du régime, en raison du déficit structurel de la branche des pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès (PVID).
Il est urgent que les mesures visant l'équilibre du régime soient engagées. De même, le Gouvernement devra prendre des dispositions pour procéder à l'apurement de la dette des cotisations sociales due par l'Etat, les collectivités locales et les entreprises publiques, estimées à 200 854 948 989 francs CFA au 31 décembre 2016.

Le Conseil d'Administration a pris acte du rapport de gestion de la direction générale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

4. Examen et adoption des états financiers exercice 2016

Le bilan de la CNSS établi au 31 décembre 2016 présente un total Actif/Passif de 272 628 353 439 francs CFA.
L'exercice clos le 31 décembre 2016 dégage un résultat négatif de 3 693 230 700 francs CFA, toutes gestions confondues. Il traduit la différence obtenue entre les produits et les charges de l'exercice comptable.

Les résultats obtenus par branche de gestion se présentent ainsi qu'il suit:
- prestations Familiales (PF): 24 570 842 280 francs CFA;
- accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP): 3 750 354 175 francs CFA;
- pensions de Vieillesse, d'Invalidité et de Décès (PVID): -32 014 427 155 francs CFA.

Le déficit structurel de la branche Pensions ne permet pas à la CNSS d'assurer le principe de l'autonomie de gestion des branches. Il ne permet pas non plus de constituer des réserves, tel que prévu à l'article 37 de la loi 004/86 du 25 février 1986. Un réaménagement du taux de cotisations devrait être envisagé.

Les commissaires aux comptes ont exprimé leur opinion sur les états financiers, en certifiant qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations, ainsi que de la situation financière du patrimoine de la Caisse à la fin de l'exercice conformément aux normes prescrites.

Le Conseil a adopté les états financiers exercice 2016 de la CNSS et décidé d'affecter le résultat net en report à nouveau.

II- DE LA SESSION BUDGETAIRE

L'ordre du jour de la session budgétaire a porté sur six (6) points

1. Examen et adoption du procès-verbal de la session budgétaire du 24 janvier 2018:

Le procès-verbal a été adopté.

2. Examen du rapport d'activités 2018:

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a assuré le fonctionnement normal de ses services au cours de l'année 2018. Ses missions essentielles ont été bien accomplies. la CNSS a payé, les quatre (04) trimestres de pensions ainsi que les autres prestations servies.
La direction générale a également exécuté la quasi-totalité des activités prévues dans le cadre de son plan d'actions annuel.
Malgré l'accentuation de la récession de l'économie, le Conseil a relevé les bonnes performances atteintes par la direction générale, notamment dans le domaine du recouvrement des cotisations sociales. Le Conseil a exhorté la Direction Générale à poursuivre cet élan afin de consolider les acquis.
Le Conseil a pris acte du rapport d'activités 2018 du directeur général.

3. Examen et adoption du plan d'actions 2019:

Le Conseil a adopté le plan d'actions 2019 de la CNSS qui s'articule autour des trois axes prioritaires ci- après:
1. Renforcement de la gouvernance, dont l'objectif principal est d'améliorer la gestion de l'organisme tout en maîtrisant les effets de la crise économique et financière que traverse notre pays;
2. Optimisation du dispositif du recouvrement par l'intensification des actions de recouvrement aux fins d'accroitre les revenus de la Caisse;
3. Promotion de la sécurité sociale en vue de garantir une assurance sociale aux populations actives non encore couvertes.

4. Examen et adoption du budget exercice 2019:

Après examen minutieux, le Conseil a adopté le budget exercice 2019 de la CNSS. Il est arrêté en équilibre, recettes et dépenses, à 69 602 540 830 francs CFA. Ce budget est en baisse de 1,50% par rapport à celui de l'exercice 2018.

5. Compte rendu de la 7ème session de la Commission de Recours Gracieux:

La Commission de Recours Gracieux du Conseil d'Administration s'est réunie du 15 octobre au 22 novembre 2018, pour examiner 297 requêtes. Les décisions ci-après ont été prises:
- 276 requêtes ont été rejetées;
- 10 requêtes ont été mises en instance, pour complément d'information;
- 11 requêtes ont été déclarées recevables.

6. Divers

Le conseil a reçu de la part de la CNSS des informations concernant
- la Villa Antonetti à Pointe- Noire;
- le recouvrement par la CNSS de la taxe unique (part ONEMO, part formation et développement de l'apprentissage); tel que prévu par la loi des finances 2019;
- le bilan de l'application de la délibération n°3 du 10 novembre 2016 sur la non- prise en compte des dossiers des employeurs non à jour dans le paiement des cotisations sociales;
- l'acquisition de l'immeuble AZUR;
- la dette des cotisations de l'ex ONPT dont l'apurement annoncé par le Gouvernement reste attendue.

A l'issue des travaux des deux sessions, le Conseil a adopté neuf (09) délibérations:
1- Délibération portant adoption du procès-verbal de la session bilancielle du 26 janvier 2017;
2- Délibération portant adoption des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015;
3- Délibération prenant acte du rapport de gestion exercice 2016;
4- Délibération portant adoption des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016;
5- Délibération portant adoption du procès-verbal de la session budgétaire du 24 janvier 2018;
6- Délibération prenant acte du rapport d'activités 2018 du directeur général;
7- Délibération portant adoption du plan d'actions 2019 de la Caisse;
8- Délibération portant adoption du budget de la CNSS exercice 2019.
9- Délibération demandant au Gouvernement l'apurement de la dette de l'Etat vis-à-vis de la CNSS et son implication dans le recouvrement des arriérés de cotisations sociales et le paiement des encours de cotisations des entreprises d'Etat, de l'Etat-employeur et de ses démembrements.

Les travaux des sessions ordinaires bilancielle et budgétaire du Conseil d'Administration de la CNSS ont pris fin à 14h 15 mn.

Fait à Brazzaville, le 29 janvier 2019

Pour le Conseil,

Le secrétaire

Evariste ONDONGO.-

Coupe de la Confédération

Entame mitigée de l'AS Otohô!

Le champion congolais a laissé échapper une victoire qui lui tendait pourtant les bras. Il a concédé à domicile un match nul (1-1) en fin de partie, face à la RS Berkane du Maroc.

Les matchs de la première journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération ont donc démarré sur tous les terrains appelés à les abriter. C'est ainsi qu'au Stade Marien Ngouabi d'Owando, l'AS Otohô (Congo) s'est expliquée avec la Renaissance Sportive de Berkane (Maroc), dans le groupe A. Sans trop de succès. Devant une assistance que ni le jaillissement spectaculaire de Cabwe Kivutuka, ni le dernier coup de sifflet du Malien Mahamadou Keita n'ont définitivement libérée. Debout, le public n'en croyait pas ses yeux. Il rêvait. Victime d'aphasie? Il observait sans réagir.

Le quintette offensif d'Otohô (ici Cabwey Kivutuka) était sous l'éteignoir

L'action qui a accouché du but d'Otohô

La décepion a grondé sur tous les visages. Même l'entraîneur ne s'est voulu ni rassurant ni apaisant. Il a fustigié le comportement de son équipe, incapable de conserver longtemps le ballon et, surtout, d'avoir concédé le corner-poison ayant permis à la RS Berkane de remettre les pendules à l'heure.

Bref, le public a tremblé de désespoir. Parce que le football distillé par l'AS Otohô était déroutant et chagrinant. Avec un milieu de terrain éclaté, timoré et inopérant, le quintette offensif était sous l'éteignoir. Tous les joueurs ou presque semblaient travailler pour l'adversaire marocain avec des pertes de balle lui donnant l'espoir de sortir de son expédition avec au moins un point. Cela dénote un manque manifeste de sang-froid ou de maîtrise, comme l'a reconnu Alou Badra, le coach. En préparant ainsi la natte aux Marocains, ils allaient beaucoup souffrir et faire souffrir les leurs dans les gradins.

Pourtant, d'une action de Yedan Moussa est venu le but de Kivutuka, contre le cours du jeu. Son tir embrasait l'axe central marocain et le gardien de but se retournait pour la première et dernière fois. On jouait la 40e minute de jeu: 1-0.

Ce but faisait oublier les insuffisances à ciel ouvert de l'AS Otohô. Mais, en encaissant ce but, la RS Berkane n'avait un seul instant renoncé à l'attaque. Elle obtenait un penalty avant la mi-temps que son capitaine a vendangé. Heureusement, pour Otohô!

La deuxième période, copie conforme de la première! De temps en temps fusait une contre-offensive dont celle qui a mis à mal la défense, hésitante et stupide d'Otohô, à une minute de la fin du match. Ayant accouché d'un corner, Mohammed Aziz a jailli d'un coup de tête pour égaliser: 1-1.

Jean ZENGABIO

Deuil

Décès d''Ascaris", l'inimitable animateur des Aiglons

Au temps de sa splendeur, le football congolais a été propulsé au sommet par une race de joueurs fabuleux. Dans leur sillage, des inconditionnels des clubs sans lesquels les stades prenaient des allures de cimetière. André Missamou, connu sous le nom d'Ascaris", en est un. Il s'est éteint jeudi 31 janvier 2019 à son domicile, à Brazzaville. L'inimitable animateur des gradins aiglons avait plus de 68 ans.

Le monde du football l'a découvert au début des années 1970. Les Diables-Noirs avaient déjà leur célèbre animateur, ''Ambassadeur'', couturier de profession à Poto-Poto; l'Etoile du Congo, aussi, un certain ''Monseigneur'', vendeur au marché Total de Bacongo. Et CARA l'a eu à son tour, en la personne d''Ascaris", un jeune homme exerçant dans le commerce de détail.

D'emblée, ''Ascaris'' s'est ré**vélé comme la tête d'affiche de** l'incomparable choeur du «petit peuple'' des Aiglons. Il pigeait bien son rôle: stimuler les autres supporters de l'équipe. Il le jouait si bien qu'on lui a affublé le sur**nom ''L'Aigle chanteur". Et au fil** des années, il est devenu plus célèbre que certains joueurs. Il a inventé en 1982 le grand livre des *«Secrets du championnat national»* et une immense clé en carton, quand les Aiglons avaient reconquis en janvier de cette année-là le titre national de champion, sept ans après l'avoir perdu. Pour avoir trouvé des trucs impensables, il a été proclamé ''savant des gradins'' et ne passait plus inaperçu.

A ses débuts, ''Ascaris'' débarquait au stade, souvent en trois pièces aux couleurs ''Rouge et noir'', avec cravate et une canne à la main. Costume bien lavé, bien peigné et bien parfumé. Sexagénaire, il a gardé un enthousiasme juvénile et contagieux, et su trouver des trucs pour entretenir l'ambiance, réveiller et conforter le public quand il le sentait amorphe. Alors, il inondait les gradins aiglons de ses slogans on ne peut plus mobilisateurs.

''Ascaris''! Un animateur au service de son club, mais aussi revêtant à l'occasion la robe nationale pour soutenir les Diables-Rouges, l'équipe nationale du Congo, qu'il a accompagnée sur les terrains africains.

Animateur incomparable! Oui, mais derrière cet homme se cachait quelqu'un qui a essayé d'être footballeur sur la pelouse. C'était au cours des années 1966 et 1967, au CARA B, avec Bosco Moukassa **«Mustang», m'a-t-il soufflé un jour. Sans succès. Il aimait CARA** à en mourir, depuis le collège de Boko d'où il était venu, qu'il en **devint finalement un fanatique, jusqu'à s'occuper du groupe d'ani**mation des Aiglons. Toutefois, il tranchait par sa gentillesse hors des stades, l'esprit toujours vif. Nos conversations nous permirent de le constater. Qu'il était agréable de cheminer avec lui.

Mais de qui tient-il le sobriquet Ascaris? André Missamou avait levé le voile en développant un large sourire: *«Nous étions au collège Chaminade. Pendant un cours des sciences, le prof avait demandé de citer des vers intestinaux. D'une manière impromptue, j'avais répondu: ascaris. Depuis, les amis de classe m'appelaient Ascaris. Je l'ai adopté sans m'en offusquer».*

Nous avouons avoir formé le vœu de lui rendre visite en apprenant son hospitalisation. Un projet vain. Nous n'imaginions pas qu'il se tairait pour toujours aussi rapidement. C'est pourquoi sa disparition brutale nous harcèle.

Nos vives et sincères condoléances aux Aiglons (déjà frappés par le deuil de Félix Samba ''Mbâo-Chacho'' en décembre dernier) et à sa famille biologique!

Adieu, ''Ascaris". Que le Seigneur t'accueille dans sa maison!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Marche sportive

La plateforme Lion d'or suscite l'adhésion des clubs

L'association multi-sports Lion d'or, une plateforme que dirige le député José Cyr Ebina, a remis samedi 2 février 2019 dans un hôtel de la place des diplômes à huit clubs de marcheurs, qui avaient participé à la marche qu'elle a organisée le dimanche 20 janvier 2019. La cérémonie de récompense était couplée à la présentation de la charte de la plateforme Lion d'or qui ambitionne d'apporter sa contribution dans le domaine rassembleur du sport au Congo.

Les huit clubs de marcheurs sont notamment: CMB, M3, CNRTV du Centre national de radio et télévision, VIMBA, Grande classe, AJD, Fondation Ebina et Lion d'or. La marche a connu la participation des partenaires de la plateforme Lion d'or qui, à travers la vision de celle-ci, veulent eux aussi apporter leur savoir-faire au développement tous azimuts du sport au Congo, surtout dans le cadre organisationnel. Ce sont: Assurances générales du Congo (AGC-Vie), les sociétés d'eau minérale Globaline et de transport Océan du Nord, la Fondation Ebina, l'hôtel Saphir et Graphicprint imprimerie.

Conformément à sa charte d'engagement, la plateforme sportive Lion d'or regroupe en son sein des associations et clubs ayant une vision orientée vers le développement du sport. Son but est de mettre à leur disposition ainsi qu'aux jeunes affiliés un espace fiable, vivable et ambitieux pouvant leur permettre de s'exprimer afin de réaliser de meilleures performances en vue de leur participation à des compétitions nationales et internationales. Entre autres objectifs, l'association veut promouvoir le développement du sport et de l'athlétisme de haut niveau au Congo; créer un circuit de compétitions régulières et pérennes; battre les records dans les différentes épreuves d'athlétisme et autres. L'adhésion à la plateforme est strictement réservée aux associations sportives, aux clubs de marcheurs ou aux clubs qui font la promotion du sport.

José Cyr Ebina recevant la récompense de son club

La charte prévoit également que seuls les clubs et associations à jour dans leurs cotisations peuvent gagner des trophées de la part de l'organisation. Et que les clubs et associations non affiliés, ne peuvent pas gagner des trophées même si leurs athlètes sortent premiers de l'activité organisée.

Etablie dans les locaux de ''La Semaine Africaine", l'association multiforme Lion d'or a été créée depuis bientôt deux ans. Elle s'est manifestée jusqu'ici à travers l'organisation des meetings sportifs et des marches athlétiques de vitesse, de santé et de loisir. Son président José Cyr Ebina est par ailleurs président du Club de marcheurs du même nom. Le sport unissant les peuples, la renommée de cette association a déjà traversé le fleuve Congo, à Kinshasa (RD Congo). En témoigne la présence à la cérémonie de Claude Mononi son partenaire.

Aristide Ghislain NGOUMA

Le saviez-vous?

Les résultats ci-après ont été enregistrés lors de la première journée de la phase finale de la CAN des moins de 20 ans, au Niger:

Groupe A: Niger-Afrique du Sud (1-1) et Nigeria-Burundi (2-0)

Groupe B: Sénégal-Mali (2-0) et Burkina Faso-Ghana (joué hier)

De Brazzaville à Barcelone

Ndockyt, la joie des férus du football congolais

Parti en Europe en août 2016, Merveil Ndockyt se porte à merveille. Il fait depuis quelques jours la joie de ses admirateurs congolais qui ont appris sa signature dans l'équipe réserve du FC Barcelone d'Espagne (qui dispute le Championnat de troisième division) et rêvent de le voir jouer dans l'équipe A, aux côtés des Messi, Suarez, Piquet, etc.

Merveil Ndockyt au Barça! La nouvelle a fait l'effet d'une bombe et, aussitôt, ses admirateurs se sont refilé l'info sur les réseaux sociaux.

Le jeune international congolais est un joueur du FC Getafe, une équipe de Liga 1 d'Espagne qui l'avait recruté en provenance du KF Tirana (Malte) en août 2017. Prêté un an après au RCD Majorque en Liga 2 d'Espagne, Merveil n'a pas connu la réussite escomptée avec seulement 5 matchs disputés. Mais cela n'a pas empêché le milieu excentré congolais de taper dans l'oeil du FC Barcelone! Jeudi 31 janvier dernier, son prêt à Majorque a été interrompu et le Diable-rouge a été prêté à la réserve du Barça avec option d'achat jusqu'à la fin de saison. Charge à l'ancien joueur d'Académie de Diata, du CARA et de l'AC Léopards de Dolisie de saisir sa chance.

Merveil Ndockyt

Ce prêt consacre le record de la démesure que détient le FC Barcelone. Le club catalan recrute souvent des jeunes footballeurs africains, les adule puis les brûle un jour. Par exemple, à ce jour au moins quinze Camerounais ont peaufiné leurs gammes de footballeur dans la réserve du FC Barcelone, mais n'ont jamais percé dans l'équipe A: Fabrice Ondoa, André Onana, Yannick Adamou Djounsia, Gaël Etog, Ella Ken, Alain Ebwele, Fils Tina Tina, Olivier Moussima, Ateba Zebaze, Lionel Zacharie Enguene Onana, Vivaldi Bakoyock, Wilfried Jaures Kaptoum, Martin Hongla, Bagnack Mouegni et Jean-Marie Doungou Tsafack. Il faut ajouter le défenseur sénégalais Moussa Wagué recruté après le dernier Mondial. On se souvient aussi de l'Hispano-congolais Jordi Mboula, qui se retrouve aujourd'hui à l'AS Monaco.

Il faut espérer que le merveilleux Merveil Ndockyt ne terminera pas son séjour barcelonais au bout de six mois au milieu d'un brasier...

G.-S.M.

A propos d'une paix définitive et durable dans le Pool

Depuis la signature de l'accord de Kinkala le 23 décembre 2017, tout semble être mis en œuvre pour que la paix devienne pérenne dans le Pool. Beaucoup d'initiatives sont prises par les uns et par les autres dans ce sens. C'est le cas de la mise en place de la plateforme d'échanges intra-communautaire de la commune de Kinkala, organisée le 12 janvier dernier et dont le but est, à en croire les organisateurs, de «permettre de briser les egos, de faire disparaître les stigmates psychologiques et les rancunes nés des actes qui ont pu être commis dans certaines circonstances souvent dictées par les moments critiques du conflit, briser les peurs, bref la haine qui serait installée dans les cœurs et les esprits.» Tant mieux! Il est en tout cas temps que le Pool redevienne une oasis de paix.

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

La gravité des traumatismes au niveau des fils et filles du Pool et l'importance des destructions sont telles qu'elles commandent des initiatives en vue de créer les conditions maximales visant à restaurer la véritable paix en vue d'une véritable réconciliation entre les fils et les filles du Pool, à promouvoir la confiance réciproque en leur sein, et à les aider à recouvrer leur dignité bafouée. L'entreprise, quoique difficile au regard des drames que les uns et les autres ont connus, doit être engagée. Le retour définitif de la paix, de la stabilité, de la joie, du travail et de la dignité de notre département, le Pool, est au prix du dépassement et d'une véritable prise de conscience de chacun. Il n'y a pas de voies alternatives viables et durables, si les fils et les filles du Pool, eux-mêmes ne posent pas d'actes pour atteindre tous ces objectifs. La charité bien ordonnée, ne commence-t-elle par soi-même? Sinon toutes les professions de foi pour la paix, la stabilité, la dignité seront de vains discours.

En effet, devant les ruines laissées par la guerre qui leur a été, malheureusement, imposée à cause de la traque par l'armée du pasteur Ntumi, hier rebelle, et aujourd'hui peut-être absous et pour qui, à en croire le journal *«Sel-Piment», «le Gouvernement se serait fait une priorité de réhabiliter ses résidences»*, les fils et les filles du Pool ne doivent pas en être choqués. Même si jusqu'à ce jour, le Gouvernement reste aussi muet que les carpes de la Dzoumouna, sur la déclaration du Pool en département

sinistré et du Plan Marshall pour l'aider à se reconstruire et à renaître de ses cendres tel un phénix», sur la prime de réinsertion à allouer aux populations vivant dans une grande précarité et qui ont commencé à réintégrer leurs villages détruits, sur l'érection des deux stèles, l'une à Kinkala (capitale du Pool) et l'autre au pont du Djoué, en mémoire des victimes.

Ce que j'appelle *«la prime à la rébellion»* dont serait gratifié le pasteur Ntumi pour les raisons que les fils et les filles du Pool ignorent, ne doivent pas freiner l'enthousiasme et l'espoir qu'ont fait renaître aujourd'hui la signature de l'accord de Kinkala et, ipso facto, le retour des fils et filles du Pool dans nos villages. Ces espoir et enthousiasme doivent, coute que coute, être accompagnés et soutenus par tous les fils et filles du Pool, à quelque niveau qu'il soit.

Malgré leur dénuement et leur pauvreté, les fils et filles du Pool doivent faire leur le dicton *«Aide-toi et le ciel t'aidera» aux fins de garder leur dignité. D'autre part, leurs initiatives doivent permettre à raviver la concorde, l'entente et à semer entre eux des graines de l'amour pour qu'elles deviennent des baobabs de l'amour et de l'unité nationale, fissurée à cause des différentes émeutes et guerres que certains de nos leaders et politiciens véreux dont l'une des règles capitales de leurs modus vivendi et operandi est «diviser pour régner»*, ont imposées malheureusement au paisible peuple congolais qui a toujours voulu vivre, du nord au sud, de l'est à l'ouest pour sa devise «Unité - Travail - Progrès». Comme je l'ai déjà écrit dans les colonnes de *La Semaine Africaine*, *«n'ignorons pas que le Congo tout entier a souffert et continue à souffrir de la crise du Pool. La souffrance ne s'est pas limitée seulement au département du Pool, maillon d'une chaîne «Le Congo». Tous les maillons qui sont les autres départements ont aussi souffert et souffrent.»*

D'autre part, il serait souhaitable qu'au nom du principe *«La charité bien ordonnée commence par soi-même»*, les acteurs de la vie dans le Pool: leaders politiques, parlementaires, anciens parlementaires, ministres, anciens ministres, Monseigneur Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, et les autres autorités religieuses, les notables dont le Roi Makoko ou ses représentants, la société civile, les opérateurs économiques, les cadres et intellectuels, nos ainés Felix Mouzabakani, Aimé Matsika, Placide Lenga, Jean-Claude Ganga, Ndalla Graille, Paul Matsima, Samuel Badinga, François Lumuamu, Kakoula Kadi, Konta, Makoumbou Nkouka, Massamba Diba, etc., tous témoins de la tragédie du Pool, s'assoient tous dans le mbongui pour une séance de lavement des mains *«mfungula masumu»*. Cette étape est on ne peut plus cruciale parce que d'elle, l'on pourra trouver la solution adéquate des crises à répétition du Pool. Ces crises ont un drame, voire une tragédie qu'il faut voir en face, qu'il faut accepter courageusement et dont il faut rechercher les voies et les moyens de les résoudre ensemble. Il ne faudra pas se contenter seulement de soigner les furoncles un à un, mais d'en vider au préalable, malgré la douleur atroce, l'anthrax de leurs bourbillons respectifs. C'est possible, pourvu que personne ne ménage son effort et sa bonne volonté. Là où il y a la volonté, il existe toujours une route. J'ai confiance en le génie, en la sagesse et en le discernement de tous les fils et filles du Pool pour qu'au cours de cette séance de *«mfungula masumu»,* les uns et les autres acceptent le mal que l'on s'est fait ou dont nous sommes victimes et que l'on se demande mutuellement pardon. Comme le dit Monseigneur Anatole Milandou, *«cessons nos égoïsmes et l'orgueil qui tuent en nous l'esprit de pauvreté et d'humilité; faisons disparaître les jalousies qui nous empêchent de reconnaître nos frères et soeur pour que soient bannies nos rancunes qui retardent la paix entre nous.»* Le Pool est notre chantier; allons y travailler, la main dans la main, en oubliant ce qui nous divise.

Chacun de nous a une poubelle qui, si on la fouille, peut, au fur et à mesure, être plus puante que celle du voisin. Ce *«mbongui»* ne sera pas un tribunal. En revanche, le devoir de parole et de vérité y incombera aux fils et filles du Pool en général et aux acteurs ou témoins encore vivants de toute cette tragédie du Pool en particulier. Car il nous faut reconnaître que nous, fils et filles du Pool, avons contribué soit directement, soit indirectement à notre propre calvaire. Comment ceux qui ont détruit nos villages, profané les tombes de nos parents, abattu nos arbres fruitiers et notre bétail, ont pu le faire, s'ils n'avaient pas bénéficié de la complicité des fils du Pool (mi nsongi nzila)? Les nsilulus et les ninjas qui, eux aussi, ont molesté nos parents, avec la *«fameuse gifle de Saint Michel»*, violé nos sœurs et nos mamans, tué nos parents, ne sont-ils pas fils du Pool? Les délateurs *«les «ngonguis»* et les acheteurs de leurs consciences, ne sont-ils pas fils et filles du Pool? Une paix pérenne dans le Pool? J'y crois. A condition que les uns et les autres, nous donnions la priorité au Pool et, ipso facto, au Congo, en oubliant nos privilèges et autres avantages acquis. Ce n'est que grâce à la paix, à la paix véritable, à la paix non vernissée, que le Pool redeviendra la locomotive et l'un des greniers du Congo.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°329/2019/BZ-C
INSERTION LEGALE

N°_____320_____/MFB/DGID/DEFFD/DDIDB/BCHPF-BZ

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Fonciere, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N°de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
01	19721 du 18-07-18	Sect P14B, bloc 14 ; Plle 19 ; Sup : 179,43m2	24, RUE EMILE BIAYENDA	7-BZV	DIMI NGALA Emilienne
02	19721 du 18-07-18	Sect -, bloc - ; Plle 2 ; Sup : 635,65m2	DJIRI	9-BZV	MPOUO LIKIBI Fadhy
03	19541 du 05-06-18	Sect P7, bloc 64 ; Plle 12 (ex582) ; Sup : 316,74m2	582, RUE MADZIA (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	MBEMBA Flore Anique
04	4226 du 14-03-18	Sect P7, bloc 107 ; Plle 14 ; Sup : 262,20m2	1112, RUE LAMPAKOU	4-BZV	HOMBESSA André
05	4225 du 14-03-18	Sect P13, bloc 200 ; Plle 6 ; Sup : 725,16m2	34 ET 36, RUE MATOMBE (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	HOMBESSA André
06	19367 du 18-04-18	Sect -, bloc - ; Plle 14 ; Sup : 408,43m2	KINTELE	POOL	N'KOUA Eloi Severin
07	16916 du 09-10-17	Sect -, bloc - ; Plle 3 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER MATARI CASE BARNIER	7-BZV	OKIMBI Ange José Vanya
08	19293 du 09-08-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.400,00m2	IGNIE (QUARTIER AGRI-CONGO)	POOL	MBOMO Suzanne
09	19292 du 09-08-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	IGNIE (QUARTIER AGRI-CONGO)	POOL	MBOMO Suzanne
10	19760 du 19-12-18	Sect P1, bloc 40 ; Plle 7 (ex6) ; Sup : 373,06m2	3, RUE LOANGO	3-BZV	Maison Africaine du Commerce « MAFRICOM »
11	19764 du 21-12-18	Sect J, bloc 227 ; Plle 06 ; Sup : 500,00m2	PLAINE LOUSSA (COMMUNE D'OWANDO)	CUVETTE	OBOUANGONGO Victorien
12	19822 du 04-01-19	Sect P11, bloc - ; Plle 63 ; Sup : 260,63m2	63, RUE MABEMBES	5-BZV	OLOUMBAAlexis Sylvain
13	19534 du 18-10-18	Sect P14, bloc 109 ; Plles 9 et 10 (ex15) ; Sup : 800,00m2	2, AVENUE DES PROLETAEIRES	6-BZV	TSAMBOUE Reine Raymonde
14	19699 du 12-07-18	Sect P10, bloc 19 ; Plle 26 ; Sup : 531,68m2	95, RUE MALIMA	5-BZV	NGAKOSSO née MOKOKO NGAMBOU Justine
15	19698 du 12-07-18	Sect P9, bloc 44 ; Plle 13bis ; Sup : 166,98m2	51BIS, RUE CAMPEMENT	5-BZV	NGAKOSSO née MOKOKO NGAMBOU Justine
16	19725 du 18-07-18	Sect P16, bloc 29 ; Plle 9 ; Sup : 273,91m2	100, RUE NDOLO BIS	6-BZV	LANDZE AYOKI Chelsea Royale
17	8841 du 29-10-13	Sect BD, bloc - ; Plle 1 ; Sup : 599,91m2	23, RUE MAYELA (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	GALEBAYI Roch Cyriaque
18	19776 du 01-08-18	Sect P3, bloc 69 ; Plle 8 ; Sup : 408,35m2	49, RUE BACONGOS	3-BZV	NYANGA ELENGA André
19	9200 du 07-01-14	Sect J, bloc - ; Plle 258 ; Sup : 1.372,46m2	AVENUE MARECHAL LYAUTEY	3-BZV	TCHICAYA BOUMBAS née NELSON Anne
20	19692 du 12-07-18	Sect AT1, bloc - ; Plle 5 ; Sup : 388,71m2	34, RUE LIKOUALA BIS	4-BZV	MABIALA Marcel Amedée
21	19619 du 29-10-18	Sect AT, bloc 6 ; Plle 41 ; Sup : 400,00m2	77, RUE IBOURITSO (QUARTIER LA BASE)	4-BZV	GNALABEKA MOÏ Patrick Honoré et GNALABEKA née MOUNGALA MOUEME
22	17045 du 20-11-17	Sect P10, bloc 155 ; Plle 14 (ex 18bis) ; Sup : 239,17m2	137BIS, RUE ITOUMBI	5-BZV	ITOUA Alexis
23	12700 du 24-06-15	Sect P11, bloc 126 ; Plle 2 ; Sup : 360,00m2	1718, RUE BANDZAS	5-BZV	ONDONGO Tatiana Léonce
24	19569 du 12-10-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.400,00m2	VILLAGE BAMBOU	POOL	EGLISE LILOBA NA NZAMBE
25	17046 du 20-11-17	Sect P9, bloc 186 ; Plle 6 (ex 4bis) ; Sup : 479,76m2	234BIS, RUE MAYAMA	5-BZV	ITOUA Alexis
26	19782 du 27-12-18	Sect BG, bloc 87 ; Plle 05 ; Sup : 287,40m2	NKOMBO MATARI	9-BZV	MOTANDEAU MOTETE ELIMA Rody
27	17044 du 20-11-17	Sect P7, bloc 66 ; Plle 16 ; Sup : 271,94m2	784, RUE LOUFOU (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	ITOUA BOSSOTA Meles-Constant
28	19645 du 06-11-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m2	LIFOULA	POOL	EKENGUI OSSEBI Lucie Yedyne
29	19276 du 05-02-18	Sect -, bloc - ; Plles 2 et 17 ; Sup : 816,74m2	QUARTIER DJIRI MANIANGA	POOL	BEKABI HOULA Jean Roger
30	17047 du 20-11-17	Sect P3, bloc 38 ; Plle 3 ; Sup : 154,76m2	124, RUE BATEKES	3-BZV	ITOUA Alexis
31	17025 du 14-11-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 10.000,00 m2 soit 1ha00are	VILLAGE OSSALA (EX FERME LAITIERE PK45)	POOL	ITOUA Adélaïde
32	17172 du 28-12-17	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.560,00m2	VILLAGE MANDIELE 2	POOL	NIYONZIMA Innocent
33	19579 du 15-10-18	Sect -, bloc - ; Plle 1 ; Sup : 400,00m2	QUARTIER MOUTOH (PK 45)	POOL	KONDO née BOYER Lucie
34	19821 du 03-01-19	Sect P8, bloc 29 ; Plle 02 ; Sup : 220,91m2	38, RUE BONGA	4-BZV	MOKOKO Valentine
35	19721 du 04-12-18	Sect -, bloc - ; Plle 5 (ex6) ; Sup : 202,84m2	02, RUE OSSERE (QUARTIER ITATOLO)	9-BZV	EKUERE
36	5242 du 24-01-12	Sect P13, bloc 269 ; Plle 1 ; Sup : 788,44m2	02, RUE NGALIEMA	4-BZV	Institut Auxiliatrice de Marie Immaculée
37	19806 du 28-12-18	Sect -, bloc - ; Plle 02 ; Sup : 803,60m2	KINTELE	POOL	LEMBEMOKO Bénie Blanche Chantal
38	19548 du 09-10-18	Sect P7suite, bloc - ; Plle 11 ; Sup : 662,71m2	1952, RUE N'KO (PLATEAUX DES 15 ANS)	4-BZV	DOUNIAMA MONGO Axel Taillard
39	17136 du 18-12-17	Sect P9, bloc 82 ; Plle 15bis ; Sup : 140,36m2	85BIS, RUE BORDEAUX	5-BZV	OCKOT Espérance Dora
40	17157 du 22-12-17	Sect P14, bloc 156 ; Plle 6 ; Sup : 101,22m2	08, RUE OSSIO	6-BZV	MISSITOUT-ONKA Michelle Imelda
41	19266 du 02-02-18	Sect CG, bloc 14 ; Plle 11 ; Sup : 406,61m2	RUE DE L'AMITIE (QUARTIER DOMAINE)	9-BZV	EDZOUALIKO Guy Robert
42	19803 du 28-12-18	Sect P8, bloc 132 ; Plle 3bis ; Sup : 207,40m2	78BIS, RUE DOLISIE	4-BZV	FOFANA Bakare
43	19758 du 19-12-18	Sect -, bloc - ; Plles 37 et 38 ; Sup : 800,00m2	COMMUNE DE KINTELE	POOL	DARBOIS GNIMOGNO Amélence
44	19745 du 13-12-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.354,89m2	QUARTIER OTTO MBONGO (OLLOMBO)	PLATEAUX	ILOKI Lionel Darwin
45	19739 du 12-12-18	Sect, bloc - ; Plles 1 et 8 ; Sup : 997.875m2	COMMUNE DE KINTELE	POOL	DIAMBI Laurentine

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 29 janvier 2019
L'Inspecteur Divisionnaire, Claudio TSOWELA.

BUROTOP IRIS
VESTEL
LES BONS PLANS DE NOËL
4K ULTRAHD
65"
799.000 FCFA HT
HD
32"
115.000 FCFA HT
4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56
www.burotopiris.com